

**MEMORIAL**

**Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg**

**RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS**

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

**C — N° 180****26 janvier 2006****SOMMAIRE**

1 2 3 Luxembourg S.A., Luxembourg-Kirchberg ..	8626	Era Intermedia S.A., Luxembourg .....	8610
Agharti S.A., Luxembourg .....	8607	European Cosmetic Group, S.à r.l., Luxembourg.	8600
AIH Investissements S.A., Luxembourg .....	8624	Fashion One Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg..	8621
Alliance Santé Participations S.A., Luxembourg ..	8640	Favedi Investissements S.A., Luxembourg .....	8632
Amphitrite S.A., Luxembourg .....	8628	Financière Palmere S.A., Luxembourg .....	8630
Antonie, S.à r.l., Luxembourg. ....	8640	Flying Touch S.A., Luxembourg .....	8612
Assets Online S.A., Mondorf-les-Bains. ....	8618	G. Finance S.A., Luxembourg .....	8595
Ataf Holding S.A., Luxembourg .....	8631	Gabriella Luxembourg (Erisa 3), S.à r.l., Luxem- bourg .....	8600
Atelier du Sud S.A. Architecture et Urbanisme, Pétange. ....	8595	Gabriella Luxembourg (Erisa 2), S.à r.l., Luxem- bourg .....	8605
Aticus Investments S.A., Luxembourg .....	8604	Gabriella Luxembourg Holdings, S.à r.l., Luxem- bourg .....	8605
Avenue de Wolvendael 61 Holding S.A., Luxem- bourg. ....	8609	Geronimo S.A., Luxembourg .....	8616
Banque de Commerce et de Placements S.A., Lu- xembourg .....	8595	GGP Investissement, S.à r.l., Luxembourg .....	8597
Barlux S.A.H., Luxembourg .....	8605	GSM Gold S.A.H., Luxembourg .....	8613
Barlux S.A.H., Luxembourg .....	8616	Heitman International, S.à r.l., Contern .....	8630
Beva International, S.à r.l., Luxembourg. ....	8620	Hess Collection S.A., Contern .....	8609
BHF-Bank International A.G., Luxembourg .....	8594	Hess Collection S.A., Contern .....	8615
Bolton Group International S.A.H., Luxembourg..	8617	HIPARFIN, Holding Internationale de Participa- tions Financières S.A., Luxembourg .....	8601
Boxater Capital, S.à r.l., Luxembourg .....	8619	ICO, S.à r.l., Luxembourg .....	8617
Brevet 2000 S.A., Luxembourg. ....	8619	Immbeau S.A., Junglinster. ....	8594
BSG Resources Luxembourg, S.à r.l., Luxem- bourg. ....	8595	Interportfolio II, Sicav, Luxembourg .....	8620
Captiva 2KQ Holding, S.à r.l., Luxembourg .....	8629	Joypar S.A., Luxembourg. ....	8619
Chevilly Finance, S.à r.l., Luxembourg. ....	8598	Kass, S.à r.l., Luxembourg .....	8617
Clorin S.A., Luxembourg. ....	8621	Killya, S.à r.l., Luxembourg .....	8619
Codesca S.A.H., Luxembourg. ....	8613	Kobelco Luxembourg S.A., Luxembourg. ....	8615
Compagnie d'Investissements Pharmaceutiques S.A., Luxembourg .....	8632	Loftfin S.A., Luxembourg .....	8606
Complux Holding S.A., Luxembourg .....	8596	Lux Machine Model S.A., Luxembourg .....	8618
Côte Investissement S.A., Luxembourg .....	8632	Metals Finance Corporation S.A., Luxembourg ..	8599
CSC Pharmaceuticals S.A. ....	8604	Motivhealth Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg ..	8622
CVC Capital Partners Advisory Company (Luxem- bourg), S.à r.l., Luxembourg. ....	8616	Multilux Media S.A., Luxembourg .....	8596
CVC Capital Partners Investment Underwriting, S.à r.l., Luxembourg .....	8631	Multilux Media S.A., Luxembourg .....	8596
Dia's Treasure Chest, S.à r.l., Scheidgen .....	8602	Ockenfels Lux GmbH, Luxembourg. ....	8610
Egli, S.à r.l., Dudelange .....	8614	Planète Maritime S.A., Luxembourg .....	8599
Era Intermedia S.A., Luxembourg .....	8610	RECYMA S.A., Société de Recyclage de Matières Inertes, Luxembourg .....	8618
		Real Resort Finance S.A., Luxembourg .....	8635
		Recem S.A., Luxembourg .....	8596

Ressources Internationales S.A., Luxembourg . . .	8614	Teltech Group S.A., Luxembourg . . . . .	8625
Reval Investissement S.A., Luxembourg . . . . .	8601	Thor Trading, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	8613
Second Euro Industrial Avignon, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	8626	Tim International S.A., Luxembourg . . . . .	8618
Second Euro Industrial Lagny-Le-Sec, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	8625	TMF Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .	8601
Second Euro Industrial Properties, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	8629	TMF Management Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .	8597
Second Euro Industrial Thouars, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	8624	TMF Management Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .	8619
Second Euro Industrial Unna, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	8627	Topos Holding S.A., Luxembourg . . . . .	8639
Sherman Holding S.A.H., Luxembourg . . . . .	8599	Transac Bois S.A., Luxembourg . . . . .	8620
Skype Communications S.A., Luxembourg . . . . .	8616	Tzwee, S.à r.l., Junglinster . . . . .	8607
Skype Software S.A., Luxembourg . . . . .	8615	Vacuna International S.A., Luxembourg . . . . .	8606
Socosme S.A., Luxembourg . . . . .	8612	Vacuna International S.A., Luxembourg . . . . .	8606
Socosme S.A., Luxembourg . . . . .	8615	Van De Donk Beheer BV, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	8620
Solage Holding S.A., Luxembourg . . . . .	8606	Verde 1 Properties, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	8598
Souliyet S.A., Luxembourg . . . . .	8613	Verde 2 Properties, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	8598
Sportinvest S.A., Luxembourg . . . . .	8617	Verde 3 Properties, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	8597
Stayer International S.A., Luxembourg . . . . .	8627	Vlasakker Environmental Research S.A.H., Luxembourg . . . . .	8600
Taqui Investments S.A., Luxembourg . . . . .	8614	West of England Insurance Services (Luxembourg) S.A., Luxembourg . . . . .	8628
		Ymer Finance S.A., Luxembourg . . . . .	8631

**BHF-BANK INTERNATIONAL, Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: Luxembourg.  
H. R. Luxemburg B 10.008.

*Ordentliche Generalversammlung vom 22. April 2005*

Die Generalversammlung bestätigt die Amtsniederlegung als Mitglied des Verwaltungsrats von Herrn Peter-Josef Becker.

Die Generalversammlung beschliesst, das Mandat der amtierenden Verwaltungsratsmitglieder, Roland Scharff, Louis Graf von Zech, und Dr. Hartmut Rothacker um drei Jahre, d.h. bis zur ordentlichen Generalversammlung 2008 zu verlängern.

Die Generalversammlung beschliesst, die KPMG AUDIT, Luxemburg, als Wirtschaftsprüfer für das Jahr 2005 zu bestellen.

BHF-BANK INTERNATIONAL  
Unterschriften

Enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2005, réf. LSO-BI06115. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(085859.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2005.

**IMBEAU S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6118 Junglinster, 100, rue de Godbrange.  
R. C. Luxembourg B 61.565.

*Extrait de la réunion du conseil d'administration de la société du 16 septembre 2005*

Le Conseil d'Administration prend note du changement d'adresse des administrateurs Monsieur José Neves Da Silva Vieira et Monsieur Fernando Da Silva Vieira qui demeurent à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2005 à:

L-1533 Luxembourg, 12, rue des Forains.

Le Conseil d'Administration prend également acte du changement de la dénomination sociale du commissaire aux comptes en EWA REVISION S.A. (anc. SRE SOCIETE DE REVISION CHARLES ENSCH S.A.) avec siège à L-8080 Bertrange, 36, route de Longwy.

Junglinster, le 16 septembre 2005.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

*Un administrateur*

Enregistré à Diekirch, le 4 octobre 2005, réf. LSO-BJ00021. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): Signature.*

(089871.3/832/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2005.

**BANQUE DE COMMERCE ET DE PLACEMENTS S.A., Société Anonyme,  
(Succursale de Luxembourg).**

Siège social: L-2330 Luxembourg, 140, boulevard de la Pétrusse.  
R. C. Luxembourg B 19.279.

—  
EXTRAIT

Lors du Conseil d'Administration du 6 décembre 2004, la démission de Monsieur Mehmet Alp Naci Sigin en tant que Vice-Président du Conseil d'Administration a été acceptée avec effet au 8 octobre 2004.

Il résulte de l'Assemblée Générale des Actionnaires tenue en date du 24 février 2005 que Monsieur Osman Reha Yolalan a été nommé Vice-Président du Conseil d'Administration avec effet au 24 février 2005.

F. Bucher / J.-F. Rochette  
*Président / Administrateur, Vice-Président*

Enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2005, réf. LSO-BI06215. – Reçu 89 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(085316.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2005.

---

**ATELIER DU SUD S.A. ARCHITECTURE ET URBANISME, Société Anonyme.**

Siège social: L-4731 Pétange, 10, rue des Ecoles.  
R. C. Luxembourg B 64.745.

—  
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2005, réf. LSO-BG11560, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Signature.*

(085347.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2005.

---

**BSG RESOURCES LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 92.505.

—  
*Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 5 septembre 2005*

L'Associé unique représentant la totalité du capital social de la Société déclare adopter les résolutions suivantes:

1. Acceptation de la démission de Monsieur Alain Heinz de son poste de Gérant de la société avec effet immédiat.
2. Nomination de Mademoiselle Marjoleine Van Oort au poste de Gérant de la Société pour une durée illimitée avec effet immédiat.
3. Divers.

Pour extrait  
*Pour la société*  
WOOD, APPLETON, OLIVER & Co. S.A.  
*Signature*

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2005, réf. LSO-BI05726. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(085546.3/587/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2005.

---

**G. FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R. C. Luxembourg B 19.970.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 14 mars 2005*

L'assemblée reconduit le mandat des administrateurs, Monsieur Pierre Schill, Madame Denise Vervaeet et Madame Joëlle Lietz ainsi que celui du commissaire aux comptes, FIDUCIAIRE GLACIS, S.à r.l., pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*  
*Signature*

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2005, réf. LSO-BI05715. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(085600.3/506/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2005.

---

**MULTILUX MEDIA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 93.508.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2005, réf. LSO-BI05719, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WOOD, APPLETON, OLIVER & Co. S.A.

Signature

(085552.3/587/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2005.

---

**MULTILUX MEDIA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 93.508.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2005, réf. LSO-BI05717, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WOOD, APPLETON, OLIVER & Co. S.A.

Signature

(085553.3/587/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2005.

---

**COMPLUS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1370 Luxembourg, 74, Val Ste Croix.  
R. C. Luxembourg B 45.647.

*Extrait des décisions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 28 juillet 2005*

*Première résolution*

La démission de Monsieur Dmitry Kononov de son poste d'Administrateur de la société est acceptée avec effet immédiat.

Le Conseil d'Administration se compose donc désormais comme suit:

- M. Michael Boemke,
- M. Claus Abildström,
- M. Andrey Mikhaylenko,
- M. Joseph Mayor.

Pour extrait

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2005, réf. LSO-BI05727. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085549.3/587/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2005.

---

**RECEM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 45.044.

*Extrait des résolutions prises par écrit par le conseil d'administration en date du 31 juillet 2005*

*Première résolution*

Le Conseil d'Administration prend acte de la démission en tant qu'Administrateur de Monsieur Paul Groeninckx avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2005.

Suite à cette démission, le Conseil d'Administration décide de laisser le poste d'Administrateur de Monsieur Paul Groeninckx vacant jusqu'à la cooptation d'un nouvel Administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2005, réf. LSO-BI05043. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085568.3/4685/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2005.

---

**GGP INVESTISSEMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 102.894.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2005, réf. LSO-BI05705, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WOOD, APPLETON, OLIVER & Co. S.A.

Signature

(085556.3/587/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2005.

---

**VERDE 3 PROPERTIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 110.577.

*Extrait des résolutions de l'Associé Unique prises le 29 août 2005*

L'unique Associé de VERDE 3 PROPERTIES, S.à r.l. (la «Société»), a décidé comme suit:

- d'accepter la démission d'Alain Heinz, né le 17 mai 1968 à Forbach (France), avec adresse professionnelle au 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg en qualité de Gérant de la société et ce avec effet immédiat;
- de nommer Marjoleine Van Oort, née le 28 février 1967 à Groningen (Pays Bas), avec adresse professionnelle au 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg en qualité de Gérant de la société et ce avec effet immédiat.

Le Conseil de gérance se compose comme suit:

- Geraldine Schmit,
- Marjoleine Van Oort.

Luxembourg, le 29 août 2005.

G. Schmit

*Gérant*

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2005, réf. LSO-BI05730. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(085561.3/587/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2005.

---

**TMF MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 55.946.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 23 septembre 2005 que:

1. L'assemblée accepte la démission au 20 septembre 2005 de Monsieur Armin Kirchner, né le 29 décembre 1967 à Jutphaas (Pays-Bas), ayant son adresse professionnelle à Braha Zachodnia (Pologne) Al. Jerozolimskie 92, 00-807 Warsaw, en tant qu'administrateur de la société.

2. Les mandats des administrateurs étant venus à échéance, les actionnaires ont décidé de nommer pour le terme d'un an:

- Monsieur René Rijntjes, né le 13 juin 1952 à Utrecht (Pays-Bas), ayant son adresse professionnelle à Amsterdam (Pays-Bas), Parnassustoren, Locatellikade 1, NL-1076 AZ Amsterdam.
- Madame Polyxeni Kotoula, née le 30 novembre 1973 à Athènes (Grèce), ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.
- Monsieur Johannes Hendrik Willem van Koeverden Brouwer, né le 30 novembre 1974 à Amsterdam (Pays-Bas), ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.
- Monsieur Robert Jan Schol, né le 1<sup>er</sup> août 1959 à Delft (Pays-Bas), ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2006.

3. Les actionnaires décident de réélire en tant que Réviseur d'entreprises pour le terme d'un an, expirant à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2006, Monsieur Raymond Henschen-Haas, né le 17 janvier 1955 à Luxembourg, ayant son adresse professionnelle à 20, rue Tony Neuman, L-2241 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 septembre 2005.

*Pour la société*

P. Kotoula

*Un administrateur-délégué*

Enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2005, réf. LSO-BI05845. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(085777.3/805/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2005.

---

**VERDE 2 PROPERTIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 110.570.

—  
*Extrait des résolutions de l'Associé Unique prises le 29 août 2005*

L'unique Associé de VERDE 2 PROPERTIES, S.à r.l. (la «Société»), a décidé comme suit:

- d'accepter la démission d'Alain Heinz, né le 17 mai 1968 à Forbach (France), avec adresse professionnelle au 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg en qualité de Gérant de la société et ce avec effet immédiat;
- de nommer Marjoleine Van Oort, née le 28 février 1967 à Groningen (Pays Bas), avec adresse professionnelle au 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg en qualité de Gérant de la société et ce avec effet immédiat.

Le Conseil de gérance se compose comme suit:

- Geraldine Schmit,
- Marjoleine Van Oort.

Luxembourg, le 29 août 2005.

G. Schmit

*Gérant*

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2005, réf. LSO-BI05733. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(085563.3/587/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2005.

---

**VERDE 1 PROPERTIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 110.571.

—  
*Extrait des résolutions de l'Associé Unique prises le 29 août 2005*

L'unique Associé de VERDE 1 PROPERTIES, S.à r.l. (la «Société»), a décidé comme suit:

- d'accepter la démission d'Alain Heinz, né le 17 mai 1968 à Forbach (France), avec adresse professionnelle au 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg en qualité de Gérant de la société et ce avec effet immédiat;
- de nommer Marjoleine Van Oort, née le 28 février 1967 à Groningen (Pays Bas), avec adresse professionnelle au 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg en qualité de Gérant de la société et ce avec effet immédiat.

Le Conseil de gérance se compose comme suit:

- Geraldine Schmit,
- Marjoleine Van Oort.

Luxembourg, le 29 août 2005.

G. Schmit

*Gérant*

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2005, réf. LSO-BI05735. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(085566.3/587/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2005.

---

**CHEVILLY FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,-.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 102.295.

—  
*Extrait des décisions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement du 12 septembre 2005*

*Première résolution*

L'Assemblée a excepté la démission de Alain Heinz, résidant professionnellement au 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, de son mandat de gérant de la Société avec effet immédiat.

*Seconde résolution*

L'Assemblée a accepté la nomination comme nouveau gérant de la Société de Johanna Dirkje Martina Van Oort, résidant professionnellement au 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, pour une période indéterminée, avec effet immédiat.

Pour extrait

*Pour la société*

J. Mayor

Enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2005, réf. LSO-BI06073. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(085582.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2005.

---

**SHERMAN HOLDING S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.  
R. C. Luxembourg B 38.427.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 22 septembre 2005, réf. LSO-BI04833, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 septembre 2005.

Pour SHERMAN HOLDING S.A.H.

ECOGEST S.A.

Signature

(085578.3/3083/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2005.

---

**METALS FINANCE CORPORATION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R. C. Luxembourg B 42.533.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 11 mai 2004*

L'assemblée reconduit le mandat des administrateurs, Madame Joëlle Lietz, Madame Denise Vervaet et Monsieur Pierre Schill, ainsi que celui du commissaire aux comptes, FIDUCIAIRE GLACIS, S.à r.l., pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2005, réf. LSO-BI04087. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085585.3/506/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2005.

---

**PLANETE MARITIME S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 72.608.

- Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg, le 15 octobre 2004 que:

Le mandat des Administrateurs étant venu à échéance, sont appelées à la fonction d'Administrateur, les personnes suivantes:

Monsieur Pascal Wiscour-Conter, licencié en sciences commerciales et financières, élisant domicile, au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

TRIMAR (LUXEMBOURG) S.A., société de droit luxembourgeois, ayant son siège social 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Monsieur Jean-Claude Ramon, directeur financier, élisant domicile au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Leur mandat prendra fin avec l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2005.

Son mandat étant venu à échéance, est appelé à la fonction de Commissaire aux Comptes la personne suivante:

Monsieur Arnaud Bezzina, directeur financier, élisant domicile au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Son mandat prendra fin avec l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2005.

- Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg, le 15 octobre 2004 que:

En vertu de l'autorisation qui lui a été conférée par l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue au siège social en date du 15 octobre 2004, le Conseil nomme TRIMAR (LUXEMBOURG) S.A., société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, administrateur-délégué.

Le Conseil lui délègue la totalité de la gestion journalière de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion, avec plein pouvoir d'engager la société individuellement sous sa seule signature pour toute ouverture de compte bancaire et généralement toute opération ne dépassant pas quinze mille euros (EUR 15.000,-) (ou la contre valeur en devise) et sous réserve de la limitation suivante: tous les actes relevant de l'achat, la vente, et l'hypothèque de navire ainsi que toute prise de crédit ainsi que les gros travaux sur le navire devront requérir la signature de trois administrateurs.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2005, réf. LSO-BJ01120. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088146.3/2329/34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2005.

---

**EUROPEAN COSMETIC GROUP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 60.480.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 27 juin 2005*

*Résolution*

Les mandats des gérants et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2002/2003 comme suit:

*Conseil de gérance:*

MM. Piofrancesco Borghetti, entrepreneur, demeurant à Conegliano (Italie), gérant;  
Pietro Feller, employé privé, demeurant à Luxembourg, gérant;  
Marco Lagona, employé privé, demeurant à Luxembourg, gérant.

*Commissaire aux comptes:*

DELOITTE S.A., 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2005, réf. LSO-BI03945. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085593.3/024/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2005.

---

**VLASAKKER ENVIRONMENTAL RESEARCH S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R. C. Luxembourg B 46.256.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 18 juin 2001*

L'assemblée décide de convertir le capital social en euros avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2002, en conformité avec la loi du 10 décembre 1998.

Le montant du nouveau capital est de EUR 30.986,69 représenté par 1.250 actions sans désignation de valeur nominale.

*Pour la société*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2005, réf. LSO-BI04083. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085602.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2005.

---

**GABRIELLA LUXEMBOURG (ERISA 3), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.  
R. C. Luxembourg B 94.976.

*Résolution de l'Associé unique*

L'associé unique de la société a décidé, en date du 29 avril 2005

*Conseil de gérance:*

de continuer les mandats des gérants:

- Monsieur Christian Tailleur, demeurant 66, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg;

- Monsieur Claude Beffort, demeurant 66, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg;

- Monsieur Diarmuid Cummins, demeurant Westfieldbury Westland Green, SG11 2AL, Little Hadham-Hertfordshire, United Kingdom;

pour une période se terminant lors de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 septembre 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2005, réf. LSO-BI04967. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085664.3/850/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2005.

---

**REVAL INVESTISSEMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R. C. Luxembourg B 49.410.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 20 juin 2005*

L'assemblée reconduit le mandat des administrateurs, Madame Joëlle Lietz, Monsieur Leo Spitzer et Monsieur Pierre Schill, ainsi que celui du commissaire aux comptes, FIDUCIAIRE GLACIS, S.à r.l., pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2005, réf. LSO-BI04074. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(085603.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2005.

---

**HIPARFIN, HOLDING INTERNATIONALE DE PARTICIPATIONS FINANCIERES, Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 27.379.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 5 août 2005 à Luxembourg*

L'Assemblée renouvelle pour une période de 6 ans le mandat des Administrateurs et du Commissaire sortants, à savoir Messieurs Tordoor Jacques, Schneider Emile, Gillet Etienne en tant qu'administrateurs et la société AUDITEX, S.à r.l. en tant que commissaire aux comptes. Leur mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire à tenir en 2011.

Pour copie conforme

Signature / Signature

*Administrateur / Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2005, réf. LSO-BI05758. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(085662.3/3842/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2005.

---

**TMF LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 55.728.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 27 septembre 2005 que:

1. Les mandats des administrateurs étant venus à échéance, les actionnaires ont décidé de nommer pour le terme d'un an:

- Madame Polyxeni Kotoula, née le 30 novembre 1973 à Athènes (Grèce), ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

- Monsieur Johannes Hendrik Willem van Koeverden Brouwer, né le 30 novembre 1974 à Amsterdam (Pays-Bas), ayant son adresse professionnelle à 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

- Madame Maria van der Sluijs-Plantz, née le 27 mars 1955 à Rotterdam (Pays-Bas), ayant son adresse professionnelle à Amsterdam, Parnassustoren, Locatellikade 1, NL-1076 AZ Amsterdam.

- Monsieur Robert Jan Schol, né le 1<sup>er</sup> août 1959 à Delft (Pays-Bas), ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2006.

2. L'assemblée décide de réélire en tant que commissaire aux comptes pour le terme d'un an, expirant à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2006, la société FIDUPLAN S.A., R.C.S. n° B 44.563, ayant son siège social à Luxembourg, 87, allée Léopold Goebel, L-1635 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2005.

*Pour la société*

P. Kotoula

*Un administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2005, réf. LSO-BI06190. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(085847.3/805/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2005.

---

**DIA'S TREASURE CHEST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6251 Scheidgen, 23, rue Rosswinkel.  
R. C. Luxembourg B 110.888.

**STATUTS**

L'an deux mille cinq, le seize septembre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

Ont comparu:

1.- Monsieur Michel Phal, professeur de golf, né à Troyes (France), le 4 novembre 1962, demeurant à L-6251 Scheidgen, 23, rue Rosswinkel.

2.- Madame Claudia Sandu, employée privée, née à Bucarest (Roumanie), le 23 décembre 1982, demeurant à Bucarest, Sec. 4 Str. Anton Bacalbasa, nr. 26, bl. 170, sc. 1, et. 2, ap. 9 (Roumanie).

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils constituent entre eux:

**Titre I<sup>er</sup>. - Objet, Raison sociale, Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par la présente une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives, ainsi que par les présents statuts.

**Art. 2.** La société prend la dénomination de DIA'S TREASURE CHEST, S.à r.l.

**Art. 3.** La société a pour objet la formation et la dispense de cours de golf et l'achat et la vente de tous produits et matériel de golf.

Dans le cadre de son activité, la société pourra accorder hypothèque, emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques, sous réserve des dispositions légales afférentes.

Elle pourra effectuer toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus et susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

**Art. 4.** La société est constituée pour une durée illimitée.

Chacun des associés aura la faculté de dénoncer sa participation moyennant préavis de six mois à donner par lettre recommandée à ses co associés.

**Art. 5.** Le siège social est établi à Scheidgen.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision des associés.

**Titre II. - Capital social, Parts sociales**

**Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (125,- EUR) chacune.

Les parts sociales ont été souscrites comme suit:

1.- Monsieur Michel Phal, professeur de golf, né à Troyes (France), le 4 novembre 1962, demeurant à L-6251 Scheidgen, 23, rue Rosswinkel, cinquante parts sociales . . . . .	50
2.- Madame Claudia Sandu, employée privée, née à Bucarest (Roumanie), le 23 décembre 1982, demeurant à Bucarest, Sec. 4 Str. Anton Bacalbasa, nr. 26, bl. 170, sc. 1, et. 2, ap. 9 (Roumanie), cinquante parts sociales . . . . .	50
Total: cent parts sociales . . . . .	100

Toutes les parts sociales ont été libérées intégralement en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) se trouve dès-à-présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Le capital social pourra, à tout moment, être augmenté ou diminué dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales.

**Art. 7.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'accord unanime de tous les associés.

En cas de cession à un non-associé, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer dans les 30 jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé. En cas d'exercice de ce droit de préemption, la valeur de rachat des parts est calculée conformément aux dispositions des alinéas 6 et 7 de l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales.

**Art. 8.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Les créanciers, ayants-droit ou héritiers d'un associé ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans les derniers bilan et inventaire de la société.

**Titre III. - Administration et gérance**

**Art. 9.** La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

**Art. 10.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

**Art. 11.** Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification aux statuts doivent réunir la majorité des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social.

**Art. 12.** Lorsque la société ne comporte qu'un seul associé, les pouvoirs attribués par la loi ou les statuts à l'assemblée générale sont exercés par l'associé unique.

Les décisions prises par l'associé unique, en vertu de ces pouvoirs, sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit.

De même, les contrats conclus entre l'associé unique et la société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établies par écrit.

Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans des conditions normales.

**Art. 13.** Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

**Art. 14.** Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

**Art. 15.** Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.

**Art. 16.** Les produits de la société constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution du fonds de réserve légale jusqu'à ce que celui-ci ait atteint dix pour cent du capital social.

Une partie du bénéfice disponible pourra être attribuée à titre de gratification aux gérants par décision des associés.

**Art. 17.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

#### **Titre IV. - Dissolution, Liquidation**

**Art. 18.** Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.

#### **Titre V. - Dispositions générales**

**Art. 19.** Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales.

##### *Disposition transitoire*

Par dérogation, le premier exercice commence aujourd'hui et finira le 31 décembre 2005.

##### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge, à raison de sa constitution, est évalué à environ huit cents euros.

##### *Assemblée générale extraordinaire*

Et aussitôt, les associés, représentant l'intégralité du capital social, et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1.- Le siège social est établi à L-6251 Scheidgen, 23, rue Rosswinkel.

2.- L'assemblée désigne comme gérants de la société:

- Monsieur Michel Phal, professeur de golf, né à Troyes (France), le 4 novembre 1962, demeurant à L-6251 Scheidgen, 23, rue Rosswinkel, gérant technique.

- Madame Claudia Sandu, employée privée, née à Bucarest (Roumanie), le 23 décembre 1982, demeurant à Bucarest, Sec. 4 Str. Anton Bacalbasa, nr. 26, bl. 170, sc. 1, et. 2, ap. 9 (Roumanie), gérante administrative.

3.- La société est engagée par la signature conjointe des deux gérants.

##### *Déclaration*

Le notaire instrumentant a rendu attentif les comparants au fait qu'avant toute activité commerciale de la société présentement fondée, celle-ci doit être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, ce qui est expressément reconnu par les comparants.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: M. Phal, C. Sandu, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 28 septembre 2005, vol. 534, fol. 8, case 5. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 4 octobre 2005.

J. Seckler.

(087853.3/231/116) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2005.

**CSC PHARMACEUTICALS S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 84.149.

—  
*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de CSC PHARMACEUTICALS S.A.  
tenue au siège social en date du 10 juin 2005 (Traduction de la langue anglaise)*

«Le Conseil d'Administration décide de redésigner Monsieur Iervant Zarmanian en qualité d'Administrateur-Délégué de la Société et de désigner Monsieur Edoardo Richter en qualité de Directeur Général de la Société, leurs mandats arrivant à échéance le 5 juillet 2006.

Le Conseil d'Administration décide de déléguer à l'Administrateur-Délégué, qui en aura la pleine responsabilité, les pouvoirs exclusifs suivants:

a) De préparer et de soumettre le budget annuel pour approbation au Conseil d'Administration pour le 1<sup>er</sup> jour de décembre précédant chaque année concernée, conformément aux lignes directrices fixées par les actionnaires et qui sont inspirées du système adopté par ANGELINI;

b) De désigner les administrateurs délégués des sociétés contrôlées par la Société;

c) De sélectionner et d'engager les consultants de la Société pour une durée contractuelle n'excédant pas douze mois, en toute hypothèse dans les limites de l'augmentation totale des frais de personnel telle qu'acceptée par le Conseil d'Administration. Il est cependant convenu que l'Administrateur-Délégué ne pourra choisir en qualité de consultants, des personnes qui sont déjà intervenues en qualité d'administrateur-délégué et/ou de directeur général au sein de l'une des sociétés du Groupe CSC, sauf autorisation par décision spéciale du Conseil d'Administration;

d) De mettre en oeuvre le budget conformément aux indications convenues par le Conseil d'Administration lors de son approbation;

e) De déterminer les stratégies en marketing de la Société dans les limites de coût, de répartition et de nature telles que définies dans le budget.

Le Conseil d'Administration décide en outre de déléguer à Monsieur Richter, en sa capacité de Directeur Général, qui en aura la pleine responsabilité, les pouvoirs exclusifs suivants:

a) De déterminer les stratégies pour l'acquisition de Produits et de licences portant sur les Produits de la Société et/ou provenant de la Société, de et/ou à des parties tierces (à l'exception des sociétés appartenant au Groupe ANGELINI) en dehors de la limite fixée à l'article 7f des statuts, en ce compris la stratégie, la négociation, la détermination des aspects économiques et de la couverture des frais, ainsi que la préparation des contrats de licence correspondants dans la limite financière maximum annuelle de l'«acompte» pour nouvelles licences d'un montant de EUR 1.000.000,- (un million) au total, étant entendu que la notion «d'acompte» est le montant payé pour obtenir la licence, en ce non compris les redevances, le coût du produit et les frais d'enregistrement non payés au donneur de licence;

b) D'assurer la gestion journalière de la Société, en se référant directement à l'Administrateur-Délégué, à l'exclusion de toute activité de marketing qui est exclusivement réservée à l'Administrateur-Délégué.

Le Conseil d'Administration décide par ailleurs d'accorder à l'Administrateur-Délégué et au Directeur Général

a) Des pouvoirs de signature conjoints concernant toute matière qui n'est pas réservée expressément et exclusivement au Conseil d'Administration, à l'Administrateur-Délégué ou au Directeur Général;

b) De désigner, sous leur signature conjointe, des mandataires de fait. Les pouvoirs ainsi accordés aux mandataires de fait seront revus conjointement par l'Administrateur-Délégué et le Directeur Général tous les douze mois et pourront être révoqués unilatéralement par l'Administrateur-Délégué ou par le Directeur Général pour juste cause ou raisons justifiées à communiquer de manière claire et analytique à l'autre signataire de la procuration concomitamment avec la communication de cette révocation.»

Extrait certifié conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2005, réf. LSO-BI03890. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085863.3/322/49) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2005.

---

**ATICUS INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1650 Luxembourg, 6, avenue Guillaume.

R. C. Luxembourg B 110.146.

—  
Suivant une décision de l'Assemblée Générale extraordinaire des associés et du conseil d'administration du 26 septembre 2005 de la société ATICUS INVESTMENTS S.A. il a été décidé:

L'administrateur-délégué Monsieur Emile Wirtz est remplacé par Monsieur James Klein, 62, Quai Gustave Ador, CH-1207 Genève jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2011.

Luxembourg, le 26 septembre 2005.

ATICUS INVESTMENTS S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2005, réf. LSO-BI06131. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085699.3/4185/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2005.

---

**GABRIELLA LUXEMBOURG (ERISA 2), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.  
R. C. Luxembourg B 94.977.

*Résolution de l'Associé unique*

L'associé unique de la société a décidé, en date du 29 avril 2005

*Conseil de gérance:*

de continuer les mandats des gérants:

- Monsieur Christian Tailleux, demeurant 66, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg;
- Monsieur Claude Beffort, demeurant 66, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg;
- Monsieur Diarmuid Cummins, demeurant Westfieldbury Westland Green, SG11 2AL, Little Hadham-Hertfordshire, United Kingdom;

pour une période se terminant lors de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 septembre 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2005, réf. LSO-BI04964. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085666.3/850/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2005.

**GABRIELLA LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.  
R. C. Luxembourg B 94.964.

*Résolution de l'Assemblée générale*

L'Assemblée Générale des actionnaires de la société a décidé, en date du 29 avril 2005

*Conseil de gérance:*

de continuer les mandats des gérants:

- Monsieur Christian Tailleux, demeurant 66, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg;
- Monsieur Claude Beffort, demeurant 66, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg;
- Monsieur Diarmuid Cummins, demeurant Westfieldbury Westland Green, SG11 2AL, Little Hadham-Hertfordshire, United Kingdom;

-Monsieur Christian Mark Cecil Purslow, demeurant 66, The grove, GB-KT2 7HX Kingston upon Thames;

pour une période se terminant lors de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 septembre 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2005, réf. LSO-BI04959. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085670.3/850/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2005.

**BARLUX S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 28.300.

*Extrait des résolutions de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 30 mai 2005*

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2010:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg, en remplacement de Monsieur Edmond Ries, administrateur démissionnaire,
- Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg,
- Monsieur Luc Hansen, licencié en administration des affaires, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2010:

- AUDIEX S.A., 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 septembre 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2005, réf. LSO-BI05507. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085681.3/534/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2005.

**LOFTFIN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 86.235.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 2 septembre 2005*

Monsieur De Bernardi Angelo, Monsieur Diederich Georges et Monsieur Arno' Vincenzo sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de trois ans. Madame Scheifer-Gillen Romaine est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2008.

Pour extrait sincère et conforme  
LOFTFIN S.A.

A. De Bernardi / V. Arno'  
*Administrateur / Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2005, réf. LSO-BI06070. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085674.3/545/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2005.

---

**VACUNA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1140 Luxembourg, 79, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 89.920.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2005, réf. LSO-BI05841, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 septembre 2005.

*Pour la société*

Signature

*Le domiciliataire*

(085677.3/815/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2005.

---

**VACUNA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1140 Luxembourg, 79, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 89.920.

—  
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2005, réf. LSO-BI05842, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 septembre 2005.

*Pour la société*

Signature

*Le domiciliataire*

(085684.3/815/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2005.

---

**SOLAGE HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 69.607.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 6 septembre 2005*

Monsieur De Bernardi Angelo, Madame Ries-Bonani Marie-Fiore et Monsieur Diederich Georges sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de trois ans. Monsieur Arno' Vincenzo est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2008.

Pour extrait sincère et conforme  
SOLAGE HOLDING S.A.

G. Diederich / A. De Bernardi  
*Administrateur / Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2005, réf. LSO-BI06072. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085683.3/545/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2005.

---

**AGHARTI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 87.136.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 22 septembre 2005*

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2010:

- Monsieur Gianfranco Lande, administrateur de sociétés, demeurant au 48, Grosvenor Square, W1X 9AB, Londres, Royaume-Uni, Président;
- Madame Raffaella Raspi, administrateur de sociétés, demeurant au 42, via di Villa Emiliani, I-00197 Rome, Italie;
- Monsieur Andrea Raspi, analyste financier, demeurant au 48, Grosvenor Square, W1X 9AB, Londres, Royaume-Uni;
- Monsieur Alberto Fontana, administrateur de sociétés, demeurant au 73, Talbot Road, W2 5JL, Londres, Royaume-Uni;
- Monsieur Enrico Benedetto Coluzzi, administrateur de sociétés, demeurant au 1, via Mario Alicata, 75022 Irsina (Matera), Italie.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2010:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faiencerie, L-1510 Luxembourg.
- Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2005.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2005, réf. LSO-BI05244. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085678.3/534/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2005.

**TZWEE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6142 Junglinster, 4, rue Rahm.  
R. C. Luxembourg B 110.893.

## STATUTS

L'an deux mille cinq, le seize septembre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

A comparu:

- Monsieur Laurent Nilles, ingénieur, demeurant à L-6142 Junglinster, 4, rue Rahm.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'il constitue par les présentes.

**Titre I<sup>er</sup>. - Objet, Raison sociale, Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par la présente une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives, ainsi que par les présents statuts.

**Art. 2.** La société prend la dénomination de TZWEE, S.à r.l.

**Art. 3.** La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct ou indirect tous concours, prêts, avances ou garanties.

Elle pourra effectuer toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus et susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

**Art. 4.** La durée de la société est illimitée.

**Art. 5.** Le siège social est établi à Junglinster.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision des associés.

**Titre II. - Capital social, Parts sociales**

**Art. 6.** Le capital social est fixé à six cent cinquante mille euros (650.000,- EUR), représenté par mille (1.000) parts sociales de six cent cinquante euros (650,- EUR) chacune.

Les parts sociales ont été souscrites par l'associé unique, Monsieur Laurent Nilles, ingénieur, demeurant à L-6142 Junglinster, 4, rue Rahm.

Le capital social pourra, à tout moment, être augmenté ou diminué dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales.

**Art. 7.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'accord unanime de tous les associés.

En cas de cession à un non-associé, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer dans les 30 jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé. En cas d'exercice de ce droit de préemption, la valeur de rachat des parts est calculée conformément aux dispositions des alinéas 6 et 7 de l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales.

**Art. 8.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Les créanciers, ayants-droit ou héritiers d'un associé ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans les derniers bilan et inventaire de la société.

### **Titre III. - Administration et gérance**

**Art. 9.** La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

**Art. 10.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

**Art. 11.** Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification aux statuts doivent réunir la majorité des voix des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social.

**Art. 12.** Lorsque la société ne comporte qu'un seul associé, les pouvoirs attribués par la loi ou les statuts à l'assemblée générale sont exercés par l'associé unique.

Les décisions prises par l'associé unique, en vertu de ces pouvoirs, sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit.

De même, les contrats conclus entre l'associé unique et la société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établies par écrit.

Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans des conditions normales.

**Art. 13.** Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

**Art. 14.** Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

**Art. 15.** Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.

**Art. 16.** Les produits de la société constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution du fonds de réserve légale jusqu'à ce que celui-ci ait atteint dix pour cent du capital social.

Une partie du bénéfice disponible pourra être attribuée à titre de gratification aux gérants par décision des associés.

**Art. 17.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et finit le 31 décembre.

### **Titre IV. - Dissolution, Liquidation**

**Art. 18.** Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.

### **Titre V. - Dispositions générales**

**Art. 19.** Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales.

#### *Disposition transitoire*

Par dérogation, le premier exercice commence aujourd'hui et finira le 31 décembre 2005.

#### *Libération des parts sociales*

Les mille (1.000) parts sociales ont été libérées intégralement moyennant apport en nature de 3.900 actions, représentant 65% du capital social de la société anonyme ETRE S.A., avec siège social à L-6242 Junglinster, 4, rue Rahm, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 41.325, évaluées par l'associé unique à six cent cinquante mille euros (650.000,- EUR).

#### *Déclaration*

Le soussigné déclare que moyennant l'apport de 2400 actions parmi le total des 3900 actions apportées de la société anonyme ETRE S.A. il opère conformément aux articles 1407 et 1434 du Code Civil un emploi de biens propres qui lui appartenaient avant la célébration de son mariage le 1<sup>er</sup> août 1998 avec Madame Danielle Mariette Peters.

#### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société, ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte, s'élève à environ mille huit cents euros, compte tenu du fait que qu'il s'agit d'une augmentation de capital dans une société luxembourgeoise par l'apport d'au moins de 65% des parts sociales émises d'une société de capitaux ayant son siège social établi dans un état membre de la Communauté Econo-

mique Européenne avec perception par l'administration de l'Enregistrement luxembourgeois du droit fixe, en application de la directive européenne du 19 juillet 1969 (335), modifiée par les directives du 9 avril 1973 et du 10 juin 1985.

*Résolutions prises par l'associé unique*

Et aussitôt l'associé unique représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

1.- Le siège social est établi à L-6242 Junglinster, 4, rue Rahm.

2.- Est nommé gérant de la société pour une durée indéterminée:

Monsieur Laurent Nilles, ingénieur, né à Luxembourg, le 5 septembre 1967, demeurant à L-6142 Junglinster, 4, rue Rahm.

3.- La société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature unique du gérant.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: L. Nilles, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 28 septembre 2005, vol. 534, fol. 7, case 4. – Reçu 6500 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 3 octobre 2005.

J. Seckler.

(087877.3/231/112) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2005.

**HESS COLLECTION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Contern, 13, rue Edmond Reuter.

R. C. Luxembourg B 65.013.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 22 août 2005*

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2005:

*Administrateur de catégorie A:*

- Monsieur Max Lienhard, chief executive officer, demeurant rue Steinhölzli, Liebefeld-Bern, Suisse, Président;
- Monsieur Marius Grossrieder, Betriebsökonom f.H, demeurant au 25, rue Jurastrasse, Ittigen, Suisse.

*Administrateur de catégorie B:*

- Monsieur Luc Hansen, licencié en administration des affaires, demeurant professionnellement au 5, bd de la Foire à Luxembourg;
- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5, bd de la Foire à Luxembourg.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2005:

- ERNST & YOUNG, société anonyme, 7, Parc d'Activité Syrdall, Munsbach.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2005, réf. LSO-BI05222. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085679.3/534/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2005.

**AVENUE DE WOLVENDAEL 61 HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R. C. Luxembourg B 30.928.

EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement au siège social en date du 14 septembre 2005 que:

- Le siège social de la société a été transféré du 50, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg au 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 septembre 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2005, réf. LSO-BI04507. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085707.3/727/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2005.

**ERA INTERMEDIA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1140 Luxembourg, 79, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 64.831.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2005, réf. LSO-BI05843, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 septembre 2005.

*Pour la société*

Signature

*Le domiciliataire*

(085685.3/815/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2005.

---

**ERA INTERMEDIA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1140 Luxembourg, 79, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 64.831.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2005, réf. LSO-BI05844, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 septembre 2005.

*Pour la société*

Signature

*Le domiciliataire*

(085687.3/815/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2005.

---

**OCKENFELS LUX GmbH, Gesellschaft mit beschränkter Haftung.**

Gesellschaftssitz: L-1150 Luxemburg, 241, route d'Arlon.  
H. R. Luxemburg B 110.892.

STATUTEN

Im Jahre zwei tausend fünf, den zwölften September.

Vor dem unterzeichneten Notar Jean Seckler, mit dem Amtssitz in Junglinster, (Grossherzogtum Luxemburg).

Ist erschienen:

Herr Jörg Ockenfels, Stuckateur, geboren am 11. April 1968 in Saarlouis, (Bundesrepublik Deutschland), wohnhaft in D-66740 Saarlouis, Kreuzbergstrasse 146, (Bundesrepublik Deutschland).

Welcher Komparent den amtierenden Notar ersucht die Satzung einer Gesellschaft mit beschränkter Haftung, welche er hiermit gründet, zu beurkunden wie folgt:

**Art. 1.** Hiermit wird eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung gegründet, welche der gegenwärtigen Satzung sowie den jeweiligen Gesetzesbestimmungen unterliegt.

**Art. 2.** Zweck der Gesellschaft ist die Renovierung, die Erhaltung und Sanierung von Gebäuden aller Art.

Im Rahmen ihrer Tätigkeit kann die Gesellschaft in Hypothekeneintragungen einwilligen, Darlehen aufnehmen, mit oder ohne Garantie, und für andere Personen oder Gesellschaften Bürgschaften leisten, unter Vorbehalt der diesbezüglichen gesetzlichen Bestimmungen.

Die Gesellschaft kann ausserdem alle anderen Operationen kommerzieller, industrieller, finanzieller, mobiliarer und immobilärer Art, welche sich direkt oder indirekt auf den Gesellschaftszweck beziehen oder denselben fördern, ausführen.

**Art. 3.** Die Dauer der Gesellschaft ist unbegrenzt.

**Art. 4.** Der Name der Gesellschaft ist OCKENFELS LUX, GmbH.

**Art. 5.** Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Luxemburg.

Er kann an jeden anderen Ort im Grossherzogtum Luxemburg verlegt werden durch Kollektivbeschluss der Gesellschafter.

**Art. 6.** Das Gesellschaftskapital beträgt zwölf tausend fünf hundert Euro (12.500,- EUR), aufgeteilt in ein hundert (100) Anteile von jeweils ein hundert fünf und zwanzig Euro (125,- EUR), welche Anteile durch den alleinigen Gesellschafter, Herrn Jörg Ockenfels, Stuckateur, wohnhaft in D-66740 Saarlouis, Kreuzbergstrasse 146, (Bundesrepublik Deutschland), gezeichnet wurden.

**Art. 7.** Das Kapital kann zu jedem Zeitpunkt erhöht oder herabgesetzt werden sowie dies in Artikel 199 des Gesellschaftsrechts festgelegt ist.

**Art. 8.** Jeder Gesellschaftsanteil berechtigt den Inhaber zu einem dementsprechenden Anteil am Gesellschaftsvermögen sowie am Gewinn.

**Art. 9.** Unter Gesellschaftern sind die Anteile frei abtretbar.

Die Abtretung von Gesellschaftsanteilen unter Lebenden oder beim Tode eines Gesellschafters an Nichtgesellschafter, bedarf der ausdrücklichen schriftlichen Genehmigung aller übrigen Gesellschafter.

Die übrigen Gesellschafter besitzen in diesem Falle ein Vorkaufsrecht, welches binnen 30 Tagen ausgeübt werden muss.

Bei der Ausübung dieses Vorkaufsrechtes wird der Wert der Anteile gemäss Abschnitt 5 und 6 von Artikel 189 des Gesetzes über die Handelsgesellschaften festgelegt.

**Art. 10.** Die Gesellschaft erlischt weder durch den Tod noch durch Entmündigung, Konkurs oder Zahlungsunfähigkeit eines Gesellschafters.

Es ist den Erben und Gläubigern der Gesellschafter in jedem Falle untersagt, die Gesellschaftsgüter und Dokumente pfänden zu lassen oder irgendwelche Massnahmen zu ergreifen, welche die Tätigkeit der Gesellschaft einschränken könnten.

**Art. 11.** Die Gesellschaft wird vertreten durch einen oder mehrere Geschäftsführer, welche nicht Gesellschafter sein müssen, und jeder Zeit durch die Generalversammlung der Gesellschafter, welche sie ernennt, abberufen werden können.

**Art. 12.** Die Geschäftsführer gehen durch die Ausübung ihres Mandates keine persönliche Verpflichtung ein.

Als Vertreter der Gesellschaft sind sie lediglich für die korrekte Ausübung ihres Mandates haftbar.

**Art. 13.** Jeder Gesellschafter kann an den Abstimmungen teilnehmen.

Sein Stimmrecht entspricht der Anzahl seiner Gesellschaftsanteile. Er kann sich auch durch einen Bevollmächtigten vertreten lassen.

**Art. 14.** Beschlüsse sind rechtskräftig wenn sie von Gesellschaftern, welche mehr als die Hälfte der Anteile vertreten, akzeptiert werden.

Beschlüsse welche eine Satzungsänderung betreffen werden durch die Mehrheit der Gesellschafter gefasst, welche mindestens funfundsiebzig Prozent des Kapitals darstellen.

Im Falle, wo die Gesellschaft nur aus einem Gesellschafter besteht, werden alle Befugnisse, welche laut Gesetz oder Satzung der Generalversammlung vorbehalten sind, durch den Einzelgesellschafter ausgeübt.

Entscheidungen welche auf Grund dieser Befugnisse durch den alleinigen Gesellschafter gefasst werden, müssen in ein Protokoll verzeichnet werden oder schriftlich festgehalten werden.

Desgleichen müssen Verträge zwischen dem alleinigen Gesellschafter und der Gesellschaft durch Letzteren vertreten in ein Protokoll eingetragen werden oder in Schriftform verfasst werden.

Diese Verfügung entfällt für laufende Geschäfte, welche unter normalen Bedingungen abgeschlossen wurden.

**Art. 15.** Das Geschäftsjahr beginnt am 1. Januar und endet am 31. Dezember eines jeden Jahres.

**Art. 16.** Jedes Jahr am letzten Tag des Monats Dezember wird die Bilanz von den Geschäftsführern erstellt.

**Art. 17.** Die Bilanz steht den Gesellschaftern am Gesellschaftssitz zur Verfügung.

**Art. 18.** Fünf Prozent des Reingewinns werden für die Bildung einer gesetzlichen Rücklage verwendet bis diese Rücklage zehn Prozent des Gesellschaftskapitals darstellt.

Der Saldo steht den Gesellschaftern zur Verfügung.

**Art. 19.** Im Falle der Auflösung der Gesellschaft, wird die Abwicklung von einem Liquidator ausgeführt welcher kein Gesellschafter sein muss und der von den Gesellschaftern ernannt wird, welche seine Befugnisse und seine Entschädigung festlegen.

**Art. 20.** Für alle Punkte die nicht in dieser Satzung festgelegt sind, berufen und beziehen sich die Gesellschafter auf die Bestimmungen des Gesetzes vom 10. August 1915, und dessen Abänderungen, betreffend die Handelsgesellschaften.

#### *Übergangsbestimmungen*

Das erste Geschäftsjahr beginnt am heutigen Tage und endet am 31. Dezember 2005.

#### *Einzahlung der Gesellschaftsanteile*

Alle Anteile wurden in bar eingezahlt, so dass die Summe von zwölf tausend fünf hundert Euro (12.500,- EUR) der Gesellschaft ab sofort zur Verfügung steht, was hiermit ausdrücklich von dem amtierenden Notar festgestellt wurde.

#### *Gründungskosten*

Der Betrag der Kosten, Ausgaben, Entgelte oder Belastungen jeder Art, die der Gesellschaft zufallen werden, beläuft sich auf ungefähr acht hundert Euro.

#### *Beschlussfassung durch den alleinigen Gesellschafter*

Anschliessend hat der Komparent folgende Beschlüsse gefasst:

- 1.- Der Gesellschaftssitz befindet sich in L-1150 Luxemburg, 241, route d'Arlon.
- 2.- Zum Geschäftsführer auf unbestimmte Zeit wird ernannt:  
- Herr Jörg Ockenfels, Stuckateur, geboren am 11. April 1968 in Saarlouis, (Bundesrepublik Deutschland), wohnhaft in D-66740 Saarlouis, Kreuzbergstrasse 146, (Bundesrepublik Deutschland).
- 3.- Der Geschäftsführer hat die weitestgehenden Befugnisse, um die Gesellschaft durch seine alleinige Unterschrift zu verpflichten.

Worüber Urkunde, Aufgenommen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an den Komparenten, dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat derselbe gegenwärtige Urkunde mit Uns, dem Notar, unterschrieben.

Signé: J. Ockenfels, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 23 septembre 2005, vol. 534, fol. 2, case 11. – Reçu 125 euros.

*Le Receveur ff. (signé): C. Bentner.*

Für gleichlautende Ausfertigung, erteilt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, den 3. Oktober 2005.

J. Seckler.

(087875.3/231/102) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2005.

---

**SOCOSME S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 83.950.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 6 septembre 2005*

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2008:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5, bd de la Foire à Luxembourg, Président;

- Monsieur Luc Hansen, licencié en administration des affaires, demeurant professionnellement au 5, bd de la Foire à Luxembourg;

- Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement au 5, bd de la Foire à Luxembourg.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2008:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faiencerie, L-1510 Luxembourg.

Luxembourg, le 6 septembre 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2005, réf. LSO-BI05512. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(085686.3/534/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2005.

---

**FLYING TOUCH S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 79.263.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue au siège social de la société le 11 juillet 2005 à 11 heures*

L'Assemblée constate que le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux comptes a expiré le 12 avril 2004. L'Assemblée décide de ratifier et de confirmer toutes les décisions prises par les Administrateurs et d'approuver tous les actes et autres documents signés pour le compte de la Société depuis cette date à aujourd'hui.

L'Assemblée décide de renouveler le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux comptes à partir du 12 avril 2004.

Sont renommés Administrateurs:

M. Alexis Kamarowsky, Directeur de société, demeurant à Luxembourg;

M. Federigo Cannizzaro di Belmontino, Directeur de société, demeurant à Luxembourg;

M. Jean-Marc Debaty, Directeur de société, demeurant à Luxembourg.

Est renommée Commissaire aux comptes:

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A. (INTERCONSULT) avec siège social à L-1371 Luxembourg - 7, Val Sainte Croix.

Le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux comptes prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2006.

Luxembourg, le 11 juillet 2005.

Pour extrait conforme

*L'agent domiciliataire*

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2005, réf. LSO-BJ00736. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(088267.2//27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2005.

---

**CODESCA S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 11.545.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement, le 12 septembre 2005*

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2005:

- Monsieur Hans K. Jerne, demeurant au 7, La Délaisée, CH-1270 Trélex, Suisse, Président et administrateur-délégué;

- Monsieur Jean-Claude Mimram, demeurant à Chalet Toulaba, CH-3780 Gstaad, Suisse;

- Monsieur Luc Hansen, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Est nommé commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2005:

- Jean Roussy, 24, La Petite Coudre, CH-1298 Céligny, Suisse.

Luxembourg, le 12 septembre 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2005, réf. LSO-BI04111. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085688.3/534/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2005.

---

**THOR TRADING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.

R. C. Luxembourg B 83.571.

—  
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2005, réf. LSO-BI05848, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

(085693.3/1185/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2005.

---

**SOULIYET, Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 75.794.

—  
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2005, réf. LSO-BI05519, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2005.

Signature.

(085723.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2005.

---

**GSM GOLD S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R. C. Luxembourg B 40.654.

—  
*Extrait des résolutions adoptées par le conseil d'administration de la société en date du 31 août 2005*

- La démission de Monsieur Gary Townsend en tant qu'administrateur de la société est acceptée avec effet immédiat;

- La nomination de Monsieur John K. Murray en tant qu'administrateur de la société est acceptée avec effet immédiat.

Luxembourg, le 31 août 2005.

Pour extrait conforme

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2005, réf. LSO-BI04206. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085708.3/631/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2005.

---

**RESSOURCES INTERNATIONALES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.  
R. C. Luxembourg B 27.078.

## RECTIFICATIF

Il y a lieu de lire:

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration du 1<sup>er</sup> septembre 2004, que:

- Le siège social de la société est transféré au 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Déposé aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Au lieu de:

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration du 1<sup>er</sup> septembre 2004, que:

- Le siège social de la société est transféré au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Déposé aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, le 3 septembre 2004, N° L040072470.5.

Luxembourg, le 2 septembre 2004.

Pour extrait conforme

Enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2005, réf. LSO-BI06033. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085706.3/727/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2005.

**TAQUI INVESTMENTS, Société Anonyme.**

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue A. Fischer.  
R. C. Luxembourg B 87.056.

*Extrait des résolutions adoptées par l'assemblée générale des actionnaires de la société en date du 25 juin 2004*

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes sont renouvelés jusqu'à la date de l'assemblée générale ordinaire, à savoir:

*Administrateurs:*

- Monsieur Andrew Knight, 35, rue la Boétie, F-75008 Paris;

- Monsieur Steven Georgala, 35, rue la Boétie, F-75008 Paris;

- SOLON DIRECTOR LIMITED, ayant son siège social au TK House, Bayside Executive Park, West Bay Street & Blake Road, Nassau, Bahamas.

*Commissaire aux comptes:*

- FIDUCIAIRE AUDITLUX, S.à r.l. ayant son siège social au 2, rue de l'Avenir, L-1147 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 25 juin 2004.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2005, réf. LSO-BI04210. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085712.3/631/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2005.

**EGLI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3468 Dudelange, 32, rue des Fleurs.  
R. C. Luxembourg B 95.375.

*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires tenue à Dudelange le 22 septembre 2005*

1. L'assemblée décide de transférer le siège social avec effet immédiat à L-3468 Dudelange, 32, rue des Fleurs.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 22 septembre 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2005, réf. LSO-BI06030. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085722.3/850/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2005.

**SKYPE SOFTWARE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2240 Luxembourg, 15, rue Notre Dame.  
R. C. Luxembourg B 100.467.

—  
EXTRAIT

Il résulte des assemblées générales des actionnaires de la Société tenues le 9 septembre 2005 que:

- Monsieur Norbert Becker, né le 7 octobre 1953 à Luxembourg, demeurant 40, rue des genets à L-8131 Bridel, a été coopté le 30 juin 2005 à la suite de la démission de son mandat d'administrateur de Monsieur Howard Hartendaum. Son mandat a été confirmé par l'assemblée des actionnaires de la Société tenue le 9 septembre 2005 jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires statuant sur les comptes annuels de 2005,
- Les mandats de messieurs Mark Tluszcz et Niklas Zennström, tous demeurant au 15, rue Notre Dame, L-1520 Luxembourg ont été renouvelés en date du 9 septembre 2005 jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires statuant sur les comptes annuels de 2005,
- FIDUCIAIRE NATIONALE, S.à r.l., commissaire de la Société a démissionné de ses fonctions,
- PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., ayant son siège social au 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, a été nommé commissaire de la Société jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires statuant sur les comptes annuels de 2005, avec effet au 3 mai 2005.
- Le siège social de la Société a été transféré sur décision du conseil d'administration. Ce transfert a été effectif à compter du 3 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 septembre 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2005, réf. LSO-BI03253. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085719.3/260/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2005.

---

**HESS COLLECTION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Contern, 13, rue Edmond Reuter.  
R. C. Luxembourg B 65.013.

—  
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2005, réf. LSO-BI05219, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2005.

Signature.

(085726.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2005.

---

**SOCOSME S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 83.950.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2005, réf. LSO-BI05514, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2005.

Signature.

(085728.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2005.

---

**KOBELCO LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 74.528.

—  
EXTRAIT

Par décision de la majorité des actionnaires, Monsieur Antony Claudin a été nommé administrateur de la société pour une durée de six ans.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 15 septembre 2005.

Signature / A. Claudin

- / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2005, réf. LSO-BI06134. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085758.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2005.

---

**SKYPE COMMUNICATIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2240 Luxembourg, 15, rue Notre Dame.  
R. C. Luxembourg B 100.468.

—  
EXTRAIT

Il résulte des assemblées générales des actionnaires de la Société tenues le 9 septembre 2005 que:

- Monsieur Michael Jackson, né le 1<sup>er</sup> décembre 1962 à York (UK), demeurant 15, rue Notre Dame, L-1520 Luxembourg, a été coopté le 15 mars 2005 à la suite de la démission de son mandat d'administrateur de Monsieur Howard Hartendaum. Son mandat a été confirmé par l'assemblée des actionnaires de la Société tenue le 9 septembre 2005 jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires statuant sur les comptes annuels de 2005,
- Les mandats de messieurs Norbert Becker, Mark Tluszcz et Niklas Zennström, tous demeurant au 15, rue Notre Dame, L-1520 Luxembourg ont été renouvelés en date du 9 septembre 2005 jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires statuant sur les comptes annuels de 2005,
- FIDUCIAIRE NATIONALE, S.à r.l., commissaire de la Société a démissionné de ses fonctions,
- PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., ayant son siège social au 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, a été nommé commissaire de la Société jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires statuant sur les comptes annuels de 2005, avec effet au 3 mai 2005.
- Le siège social de la Société a été transféré sur décision du conseil d'administration. Ce transfert a été effectif à compter du 3 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 septembre 2005.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2005, réf. LSO-BI03260. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085729.3/260/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2005.

---

**BARLUX S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 28.300.

—  
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2005, réf. LSO-BI05504, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2005.

Signature.

(085730.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2005.

---

**GERONIMO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 78.693.

—  
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2005, réf. LSO-BI05528, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2005.

Signature.

(085731.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2005.

---

**CVC CAPITAL PARTNERS ADVISORY COMPANY (LUXEMBOURG), S.à r.l.,  
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2613 Luxembourg, 5, place du Théâtre.  
R. C. Luxembourg B 93.176.

—  
Il résulte d'un procès-verbal des résolutions écrites de l'associé unique de la société en date du 20 septembre 2005 que Madame Emanuela Brero, né le 25 mai 1970 à Brea (CN), Italie, avec adresse professionnelle au 5, place du Théâtre, L-2613 Luxembourg a été nommé en tant que gérant additionnel de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 23 septembre 2005.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2005, réf. LSO-BI06200. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085767.3/1035/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2005.

---

**SPORTINVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 75.594.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2005, réf. LSO-BI05527, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2005. Signature.  
(085732.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2005.

---

**KASS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2951 Luxembourg, 4, rue Astrid.  
R. C. Luxembourg B 90.733.

Le bilan au 30 juin 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2005, réf. LSO-BI04811, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 septembre 2005. Signature.  
(085733.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2005.

---

**ICO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 99.530.

Le bilan du 3 mars 2004 au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2005, réf. LSO-BI04812, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 septembre 2005. Signature.  
(085734.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2005.

---

**BOLTON GROUP INTERNATIONAL, S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1212 Luxembourg, 3, rue des Bains.  
R. C. Luxembourg B 21.159.

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 8 juin 2005 a approuvé la nomination en ses fonctions d'administrateur de Monsieur Arent A. Fock, Raphaëlplein 8, 1077 PZ Amsterdam (Pays-Bas) avec effet 11 mai 2005.

Lors de cette Assemblée, les mandats des administrateurs:

Monsieur Edmond G. Tavernier, 39, Chemin de la Rippaz, CH-1253 Vandoeuvres (Suisse);

Monsieur Erik D. Ephrati, 1, Chemin Clos Belmont, CH-1208 Genève (Suisse);

Monsieur Freddy R. Martell, 2, Chemin des Rayes, CH-1222 Vesenz (Suisse);

Monsieur Gerhard A. Greidanus, c/o BOLTON GROUP B.V., Stadhouderskade 14H, NL-1054 ES Amsterdam (Pays-Bas);

Maître Jean Hoss, 4, rue Pierre d'Aspelt, L-1142 Luxembourg (Luxembourg);

Monsieur Steve F. Koltès, 4, Parkstrasse, D-61462 Königstein (Allemagne);

Monsieur Arent A. Fock, Raphaëlplein 8, NL-1077 PZ Amsterdam (Pays-Bas);

ont été renouvelés jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2006.

Le mandat du Commissaire aux comptes:

ERNST & YOUNG ACCOUNTANTS, Drentestraat 20, 1083 HK Amsterdam (Pays-Bas),

a été renouvelé jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2006.

Le mandat du Commissaire aux comptes indépendant:

ERNST & YOUNG, 7, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach (Luxembourg),

a été renouvelé jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 octobre 2005.

Pour extrait sincère et conforme

BOLTON GROUP INTERNATIONAL S.A.

M. van de Vaart

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2005, réf. LSO-BJ01480. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088191.3/581/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2005.

---

**RECYMA S.A., SOCIETE DE RECYCLAGE DE MATIERES INERTES, Société Anonyme.**

Siège social: L-1615 Luxembourg, 7, rue Alcide de Gasperi.

R. C. Luxembourg B 38.502.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> André Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 17 octobre 1991, acte publié au Mémorial C n° 159 du 23 avril 1992, modifiée par-devant le même notaire en date du 6 mai 1994, acte publié au Mémorial C n° 359 du 27 septembre 1994, et en date du 28 septembre 1995, acte publié au Mémorial C n° 632 du 12 décembre 1995, en date du 22 juillet 1996, acte publié au Mémorial C n° 565 du 5 novembre 1996, en date du 1<sup>er</sup> juillet 1997, acte publié au Mémorial C n° 564 du 15 octobre 1997, et en date du 12 juillet 2001, acte publié au Mémorial C n° 115 du 22 janvier 2002.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2005, réf. LSO-BI05648, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2005.

Pour RECYMA, SOCIETE DE RECYCLAGE DE MATIERES INERTES S.A.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(085741.3/1261/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2005.

---

**TIM INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 73.826.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2005, réf. LSO-BI02644, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 septembre 2005.

Pour TIM INTERNATIONAL S.A.

Signature

(085748.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2005.

---

**LUX MACHINE MODEL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 68.646.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2005, réf. LSO-BI02645, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 septembre 2005.

Pour LUX MACHINE MODEL S.A.

Signature

(085751.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2005.

---

**ASSETS ONLINE S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-5610 Mondorf-les-Bains, 32, avenue des Bains.

H. R. Luxemburg B 70.859.

*Auszug aus dem Protokoll der außerordentlichen Hauptversammlung vom 7. September 2005*

1. Der Rücktritt des Rechnungskommissars AUDIT & BUSINESS CONSULTING, S.à r.l. zum 12. September wird angenommen. (...)

2. Zum neuen Rechnungskommissar wird die Gesellschaft EUROPEAN AUDIT, S.à r.l., mit Sitz in L-7390 Blaschette, 11, rue Hiel, R.C.S. Luxembourg B 50.956, ernannt. Das Mandat des neuen Kommissars beginnt am 12. September 2005 und endet mit der ordentlichen Hauptversammlung, die über den Jahresabschluss des Jahres 2010 befindet.

*Für die Gesellschaft*

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2005, réf. LSO-BI05070. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085793.3/607/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2005.

---

**JOYPAR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 81.050.

—  
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2005, réf. LSO-BI02649, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 septembre 2005.

Pour JOYPAR S.A.

Signature

(085752.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2005.

---

**BREVET 2000 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 72.671.

—  
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2005, réf. LSO-BI02646, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 septembre 2005.

Pour BREVET 2000 S.A.

Signature

(085753.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2005.

---

**BOXATER CAPITAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 28, Côte d'Eich.  
R. C. Luxembourg B 99.471.

—  
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2005, réf. LSO-BI06138, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 septembre 2005.

Signature.

(085755.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2005.

---

**KILLYA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 28, côte d'Eich.  
R. C. Luxembourg B 101.935.

—  
M. Jose Maria Perez Garcia a cédé ses parts dans la société KILLYA, S.à r.l. à KILLYA PRIVATE FOUNDATION, une fondation établie à Curaçao, Antilles Néerlandaises.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 septembre 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2005, réf. LSO-BI06136. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085756.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2005.

---

**TMF MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 55.946.

—  
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2005, réf. LSO-BI-06197, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2005.

X. Kotoula / J. Willem van Koeverden Brouwer

Administrateur / Director

(085772.3/805/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2005.

---

**TRANSAC BOIS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy.  
R. C. Luxembourg B 53.877.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2005, réf. LSO-BI04173, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(085761.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2005.

---

**VAN DE DONK BEHEER BV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen.  
R. C. Luxembourg B 67.987.

Suite à une décision de l'associé unique de la société en date du 15 septembre 2005, la démission de M. Gerd H. Gebhard de son mandat de gérant de classe B est acceptée. Est nommé en qualité de nouveau gérant de classe B pour durée indéterminée M. Carsten Söns, né le 16 novembre 1975 à D-Düsseldorf, domicilié professionnellement à L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2005, réf. LSO-BI05068. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085791.3/607/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2005.

---

**BEVA INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen.  
R. C. Luxembourg B 88.305.

Suite à une décision de l'associé unique de la société en date du 15 septembre 2005, la démission de M. Gerd H. Gebhard de son mandat de gérant de classe B est acceptée. Est nommé en qualité de nouveau gérant de classe B pour durée indéterminée M. Carsten Söns, né le 16 novembre 1975 à D-Düsseldorf, domicilié professionnellement à L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen.

*Pour la société*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2005, réf. LSO-BI05071. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085794.3/607/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2005.

---

**INTERPORTFOLIO II, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 49.512.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires («l'assemblée»)  
tenue au siège social de la société le jeudi 1<sup>er</sup> septembre 2005 à 11.00 heures*

*Résolution 5*

«L'Assemblée reconduit le mandat d'administrateur de Messieurs Patrice Crochet, Jean-Marc de Volder et Stéphane Wilmot pour un terme d'un an venant à échéance à la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires en 2006.»

*Résolution 6*

«L'Assemblée renouvelle le mandat du Réviseur d'Entreprises, PricewaterhouseCoopers, Luxembourg, pour un terme d'un an devant expirer à la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires en 2006.»

Pour copie conforme

BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES, Succursale de Luxembourg

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2005, réf. LSO-BI06350. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085848.3/3085/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2005.

---

**FASHION ONE LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 1.591.200,-.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 103.425.

## EXTRAIT

Suite à un transfert de parts sociales dans la Société en date du 17 août 2005, les parts sociales sont détenues comme suit:

- 40.651 parts sociales sont détenues par FASHION ONE HOLDING, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro R.C.S. Luxembourg B 101.878,

- 17.422 parts sociales sont détenues par FASHION ONE PARTICIPATIONS, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Guillaume Krall, L-1882 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro R.C.S. Luxembourg B 103.912,

- 5.575 parts sociales sont détenues par FASHION ONE MANAGEMENT BETEILIGUNGS, GmbH & Co. KG., ayant son siège social au c/o PÖLLATH + PARTNER, Fünf Höfe, Kardinal-Faulhaber-Str. 10, 80333 Munich, enregistrée auprès du tribunal de Munich sous le numéro HRA 84446.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 septembre 2005.

Pour FASHION ONE LUXEMBOURG, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2005, réf. LSO-BI03688. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085795.3/260/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2005.

**CLORIN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 66.045.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Luxembourg, le 16 juin 2005, que l'Assemblée a pris, entre autres, les résolutions suivantes:

*Quatrième résolution*

L'Assemblée prend acte et ratifie la cooptation de Monsieur Onelio Piccinelli, en qualité d'Administrateur de la société, en remplacement de Monsieur Mirko La Rocca, cooptation décidée par le Conseil d'Administration en date du 25 juin 2004.

L'Assemblée nomme définitivement Monsieur Onelio Piccinelli en qualité d'Administrateur de la société. Le mandat ainsi conféré, à l'instar du mandat des deux autres Administrateurs, expire à l'Assemblée Générale de ce jour.

*Cinquième résolution*

L'Assemblée prend acte que les mandats des Administrateurs et du Commissaire sont venus à échéance en date du vendredi 30 mai 2003 et qu'en l'absence de renouvellement des mandats et/ou de nouvelles nominations, les Administrateurs et le Commissaire ont poursuivi leur mandat jusqu'à la date de ce jour.

L'Assemblée décide de nommer les Administrateurs suivants:

- Monsieur Sergio Vandi, employé privé, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Administrateur,
- Monsieur Jean-Philippe Fiorucci, employé privé, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Administrateur,
- Monsieur Onelio Piccinelli, employé privé, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Administrateur.

Le mandat des Administrateurs prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2005.

L'Assemblée décide de nommer, la société GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., 2, boulevard Grand-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en qualité de Commissaire.

Le mandat du Commissaire prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 octobre 2005.

CLORIN S.A.

J.-Ph. Fiorucci / O. Piccinelli

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2005, réf. LSO-BJ01341. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088523.3/043/35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2005.

**MOTIVHEALTH LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2330 Luxembourg, 140, boulevard de la Pétrusse.  
R. C. Luxembourg B 110.889.

—  
STATUTS

L'an deux mille cinq, le quinze septembre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

Ont comparu:

1.- Monsieur Gérard Vercruysse, gérant de société, né le 25 décembre 1946 à Lomme (France), demeurant à F-31160 Soueich, Le Buchet (France);

2.- La société DELSO CONSULTANTS S.A., établie et ayant son siège social à Panama-City, Via Espana 122, Bankboston Building, 8th Floor, République de Panama, immatriculée au Registre Public de Panama sous microjacket 495818, document 803770.

Tous les deux sont ici représentés par Monsieur Alain Thill, employé privé, demeurant à L-6410 Echternach, 11, Impasse Alferweiher, en vertu de deux procurations sous seing privé lui délivrées.

Lesdites procurations, signées ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec lui.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer entre eux comme suit:

**Titre I<sup>er</sup>. - Objet, Raison sociale, Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par la présente entre les propriétaires actuels des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir dans la suite, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives, ainsi que par les présents statuts.

**Art. 2.** La société prend la dénomination de MOTIVHEALTH LUXEMBOURG, S.à r.l.

**Art. 3.** La société a pour objet le négoce, l'import-export, la vente à distance, par Internet ou tout autre média, de compléments nutritionnels, de produits d'hygiène et de soins cosmétiques et vétérinaires.

La société pourra encore effectuer toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales et financières, susceptibles de favoriser l'accomplissement ou le développement des activités décrites ci-dessus.

**Art. 4.** La société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 5.** Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision des associés.

**Titre II. - Capital social, Parts sociales**

**Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt cinq euros (125,- EUR) chacune.

Le capital social a été souscrit comme suit:

1.- Monsieur Gérard Vercruysse, gérant de société, né le 25 décembre 1946 à Lomme (France), demeurant à F-31160 Soueich, Le Buchet (France), cinquante parts sociales .....	50
2.- La société DELSO CONSULTANTS S.A., établie et ayant son siège social à Panama-City, Via Espana 122, Bankboston Building, 8th Floor, République de Panama, immatriculée au Registre Public de Panama sous microjacket 495818, document 803770, cinquante parts sociales .....	50
Total: cent parts sociales .....	100

Toutes les parts sociales ont été libérées intégralement en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) se trouve dès-à-présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Le capital social pourra, à tout moment, être augmenté ou diminué dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales.

**Art. 7.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Elles ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'accord unanime de tous les associés.

En cas de cession à un non-associé, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer dans les 30 jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé. En cas d'exercice de ce droit de préemption, la valeur de rachat des parts est calculée conformément aux dispositions des alinéas 6 et 7 de l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales.

**Art. 8.** Chacun des associés aura la faculté de dénoncer sa participation moyennant préavis de six mois à donner par lettre recommandée à ses co-associés.

**Art. 9.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Les créanciers, ayants-droit ou héritiers d'un associé ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans les derniers bilan et inventaire de la société.

### **Titre III. - Administration et gérance**

**Art. 10.** La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

**Art. 11.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

**Art. 12.** Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification aux statuts doivent réunir les voix des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social.

**Art. 13.** Lorsque la société ne comporte qu'un seul associé, les pouvoirs attribués par la loi ou les statuts à l'assemblée générale sont exercés par l'associé unique.

Les décisions prises par l'associé unique, en vertu de ces pouvoirs, sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit.

De même, les contrats conclus entre l'associé unique et la société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établies par écrit.

Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans des conditions normales.

**Art. 14.** Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

**Art. 15.** Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

**Art. 16.** Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.

**Art. 17.** Les produits de la société constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution du fonds de réserve légale jusqu'à ce que celui-ci ait atteint dix pour cent du capital social.

Une partie du bénéfice disponible pourra être attribuée à titre de gratification aux gérants par décision des associés.

**Art. 18.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

### **Titre IV. - Dissolution, Liquidation**

**Art. 19.** Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.

### **Titre V. - Dispositions générales**

**Art. 20.** Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales.

#### *Disposition transitoire*

Par dérogation, le premier exercice commence aujourd'hui et finira le 31 décembre 2005.

#### *Frais*

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge, à raison de sa constitution, à environ sept cent cinquante euros.

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Les comparants préqualifiés, représentant la totalité du capital souscrit, se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée est régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1.- Le siège social est établi à L-2330 Luxembourg, 140, boulevard de la Pétrusse.

2.- Est nommé gérant de la société:

Monsieur Gérard Vercruysse, gérant de société, né le 25 décembre 1946 à Lomme (France), demeurant à F-31160 Soueich, Le Buchet (France).

3.- La société est engagée par la signature individuelle du gérant.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, ès-qualité, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: A. Thill, J. Seckler.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 3 octobre 2005.

J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 27 septembre 2005, vol. 534, fol. 5, case 8. – Reçu 125 euros.

Le Receveur ff. (signé): C. Bentner.

(087855.3/231/118) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2005.

**SECOND EURO INDUSTRIAL THOUARS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Share capital: EUR 12,500.**Registered office: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.  
R. C. Luxembourg B 97.139.

By a letter dated August 31, 2005, Mr Christopher Merrill, residing professionally at 2658 N. Southport, Unit C, Chicago, IL 60614, U.S.A., has resigned from his mandate as A Manager of the Company with immediate effect.

Pursuant to the resolutions of the sole shareholder of SECOND EURO INDUSTRIAL THOUARS, S.à r.l., a limited liability company, incorporated and existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg (the «Company»), dated September 22, 2005, the sole shareholder of the Company has resolved to appoint Mr Roger E. Smith, residing professionally at 191 North Wacker Drive, Suite 2500, Chicago, IL 60606, USA, as A manager of the Company, Mr Sansal Ozdemir, residing professionally at 2, rue Edmond Reuter, L-5326 Contern, Luxembourg, as A manager of the Company, and Mr Edward Kisala, currently B manager of the Company, as A manager of the Company, with effect as of the date of such resolutions, for an indefinite period.

Consequently, the Company shall be managed by a board of managers composed of three A managers, Mr Roger E. Smith, Mr Sansal Ozdemir and Mr Edward Kisala.

October 6, 2005.

By virtue of a proxy  
C. Martougin**Traduction pour les besoins de l'Enregistrement:**

Il résulte d'une lettre en date du 31 août 2005 que Monsieur Christopher Merrill, demeurant professionnellement au 2658 N. Southport, Unit C, Chicago, IL 60614, U.S.A., a donné sa démission en tant que Gérant A de la Société avec effet immédiat.

Conformément aux résolutions de l'associé unique de SECOND EURO INDUSTRIAL THOUARS, S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée et régie selon les lois du Luxembourg, ayant son siège social au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg (la «Société»), en date du 22 septembre 2005, l'associé unique de la Société a décidé de nommer Monsieur Roger E. Smith, demeurant professionnellement au 191 North Wacker Drive, Suite 2500, Chicago, IL 60606, USA, en qualité de gérant A de la Société, Monsieur Sansal Ozdemir, demeurant professionnellement au 2, rue Edmond Reuter, L-5326 Contern, Luxembourg, en qualité de gérant A de la Société, et Monsieur Edward Kisala, actuellement gérant B de la Société, en qualité de gérant A de la Société, avec effet à la date de ces résolutions, pour une durée indéterminée.

En conséquence, la Société est gérée par un conseil de gérance composé de trois gérants A, Monsieur Roger E. Smith, Monsieur Sansal Ozdemir et Monsieur Edward Kisala.

Le 6 octobre 2005.

En vertu d'une procuration  
C. Martougin

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2005, réf. LSO-BJ01496. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088512.3/250/40) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2005.

**AIH INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.**Siège social: Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R. C. Luxembourg B 76.868.**EXTRAIT**

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 1<sup>er</sup> juillet 2005 a renouvelé les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes pour un terme de six ans.

Le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Monsieur Rudy Cereghetti, domicilié professionnellement Viale Stefano Francini, n° 169, Lugano, Suisse.
- Monsieur Jean Hoffmann, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, 1449 Luxembourg.
- Monsieur Marc Koeune, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, 1449 Luxembourg.
- Madame Nicole Thommes, domiciliée professionnellement au 18, rue de l'Eau, 1449 Luxembourg.
- Madame Andrea Dany, domiciliée professionnellement au 18, rue de l'Eau, 1449 Luxembourg.

Le commissaire aux comptes est STARNET S.A., avec siège social à 2, Via Calgari, CH-6902 Lugano, Suisse.

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2011.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2005, réf. LSO-BI04956. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085879.3/693/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2005.

**SECOND EURO INDUSTRIAL LAGNY-LE-SEC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Share capital: EUR 12,500.**Registered office: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.  
R. C. Luxembourg B 96.960.

By a letter dated August 31, 2005, Mr Christopher Merrill, residing professionally at 2658 N. Southport, Unit C, Chicago, IL 60614, U.S.A., has resigned from his mandate as A Manager of the Company with immediate effect.

Pursuant to the resolutions of the sole shareholder of SECOND EURO INDUSTRIAL LAGNY-LE-SEC, S.à r.l., a limited liability company, incorporated and existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg (the «Company»), dated September 22, 2005, the sole shareholder of the Company has resolved to appoint Mr Roger E. Smith, residing professionally at 191 North Wacker Drive, Suite 2500, Chicago, IL 60606, USA, as A manager of the Company, Mr Sansal Ozdemir, residing professionally at 2, rue Edmond Reuter, L-5326 Contern, Luxembourg, as A manager of the Company, and Mr Edward Kisala, currently B manager of the Company, as A manager of the Company, with effect as of the date of such resolutions, for an indefinite period.

Consequently, the Company shall be managed by a board of managers composed of three A managers, Mr Roger E. Smith, Mr Sansal Ozdemir and Mr Edward Kisala.

October 6, 2005.

By virtue of a proxy  
C. Martougin**Traduction pour les besoins de l'Enregistrement:**

Il résulte d'une lettre en date du 31 août 2005 que Monsieur Christopher Merrill, demeurant professionnellement au 2658 N. Southport, Unit C, Chicago, IL 60614, U.S.A., a donné sa démission en tant que Gérant A de la Société avec effet immédiat.

Conformément aux résolutions de l'associé unique de SECOND EURO INDUSTRIAL LAGNY-LE-SEC, S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée et régie selon les lois du Luxembourg, ayant son siège social au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg (la «Société»), en date du 22 septembre 2005, l'associé unique de la Société a décidé de nommer Monsieur Roger E. Smith, demeurant professionnellement au 191 North Wacker Drive, Suite 2500, Chicago, IL 60606, USA, en qualité de gérant A de la Société, Monsieur Sansal Ozdemir, demeurant professionnellement au 2, rue Edmond Reuter, L-5326 Contern, Luxembourg, en qualité de gérant A de la Société, et Monsieur Edward Kisala, actuellement gérant B de la Société, en qualité de gérant A de la Société, avec effet à la date de ces résolutions, pour une durée indéterminée.

En conséquence, la Société est gérée par un conseil de gérance composé de trois gérants A, Monsieur Roger E. Smith, Monsieur Sansal Ozdemir et Monsieur Edward Kisala.

Le 6 octobre 2005.

En vertu d'une procuration  
C. Martougin

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2005, réf. LSO-BJ01494. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(088510.3/250/40) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2005.

**TELTECH GROUP S.A., Société Anonyme.**Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 66.102.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 22 février 2005, les actionnaires ont décidé:

1. de renouveler le mandat des administrateurs suivants avec effet immédiat:

- Monsieur Peter Place, demeurant à Lauttasaarentie, 45B25 00200 Helsinki, Finlande,

- Madame Jacqueline Yvonne Place, demeurant à Flat G06, Vernon House, 5-8 St. Mark Square, Londres NW1 7TN, Royaume-Uni,

- Madame Victoria McLamon, demeurant à 18 St Mark's Road, Selborne, East London 5201, Afrique du Sud,

pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui approuvera le bilan au 31 décembre 2005 et qui se tiendra en 2006.

2. de renouveler le mandat de Monsieur Risto Tolonen (commissaire) avec adresse professionnelle au 71/2, Landstrasse Hauptstrasse, A-1030 Vienne pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui approuvera le bilan au 31 décembre 2005 et qui se tiendra en 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 octobre 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2005, réf. LSO-BJ00583. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088221.3/581/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2005.

**SECOND EURO INDUSTRIAL AVIGNON, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.  
Share capital: EUR 12,500.**

Registered office: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.  
R. C. Luxembourg B 96.959.

By a letter dated August 31, 2005, Mr Christopher Merrill, residing professionally at 2658 N. Southport, Unit C, Chicago, IL 60614, U.S.A., has resigned from his mandate as A Manager of the Company with immediate effect.

Pursuant to the resolutions of the sole shareholder of SECOND EURO INDUSTRIAL AVIGNON, S.à r.l., a limited liability company, incorporated and existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg (the «Company»), dated September 22, 2005, the sole shareholder of the Company has resolved to appoint Mr Roger E. Smith, residing professionally at 191 North Wacker Drive, Suite 2500, Chicago, IL 60606, USA, as A manager of the Company, Mr Sansal Ozdemir, residing professionally at 2, rue Edmond Reuter, L-5326 Contern, Luxembourg, as A manager of the Company, and Mr Edward Kisala, currently B manager of the Company, as A manager of the Company, with effect as of the date of such resolutions, for an indefinite period.

Consequently, the Company shall be managed by a board of managers composed of three A managers, Mr Roger E. Smith, Mr Sansal Ozdemir and Mr Edward Kisala.

October 6, 2005.

By virtue of a proxy  
C. Martougin

**Traduction pour les besoins de l'Enregistrement:**

Il résulte d'une lettre en date du 31 août 2005 que Monsieur Christopher Merrill, demeurant professionnellement au 2658 N. Southport, Unit C, Chicago, IL 60614, U.S.A., a donné sa démission en tant que Gérant A de la Société avec effet immédiat.

Conformément aux résolutions de l'associé unique de SECOND EURO INDUSTRIAL AVIGNON, S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée et régie selon les lois du Luxembourg, ayant son siège social au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg (la «Société»), en date du 22 septembre 2005, l'associé unique de la Société a décidé de nommer Monsieur Roger E. Smith, demeurant professionnellement au 191 North Wacker Drive, Suite 2500, Chicago, IL 60606, USA, en qualité de gérant A de la Société, Monsieur Sansal Ozdemir, demeurant professionnellement au 2, rue Edmond Reuter, L-5326 Contern, Luxembourg, en qualité de gérant A de la Société, et Monsieur Edward Kisala, actuellement gérant B de la Société, en qualité de gérant A de la Société, avec effet à la date de ces résolutions, pour une durée indéterminée.

En conséquence, la Société est gérée par un conseil de gérance composé de trois gérants A, Monsieur Roger E. Smith, Monsieur Sansal Ozdemir et Monsieur Edward Kisala.

Le 6 octobre 2005.

En vertu d'une procuration  
C. Martougin

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2005, réf. LSO-BJ01490. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088507.3/250/40) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2005.

**1 2 3 LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2721 Luxembourg-Kirchberg, 2, rue Alphonse Weicker.  
R. C. Luxembourg B 55.215.

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 15 avril 2005 les décisions suivantes:

- Démission d'un administrateur Monsieur Jean-Claude Darrouzet, administrateur.
- Nomination d'un administrateur pour une période de 3 ans prenant fin à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'année 2007:

ETAMINT S.A., 204, Chaussée d'Alsemberg, B-1190 Bruxelles, Administrateur et administrateur-délégué à la gestion journalière.

Suite à ce changement, le conseil d'administration de la société se compose comme suit:

- ETAM S.A., administrateur, demeurant à F-92614 Clichy;
- Monsieur Pierre Milchior, administrateur, demeurant à F-92614 Clichy;
- Monsieur Jean-Marie Fersing, administrateur, demeurant à F-92614 Clichy;
- ETAMINT S.A., administrateur et administrateur-délégué à la gestion journalière, demeurant à B-1190 Bruxelles.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

WEBER ET BONTEMPS, S.à r.l.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2005, réf. LSO-BJ01158. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088248.3/592/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2005.

**SECOND EURO INDUSTRIAL UNNA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Share capital: EUR 12,500.**

Registered office: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 105.400.

By a letter dated August 31, 2005, Mr Christopher Merrill, residing professionally at 2658 N. Southport, Unit C, Chicago, IL 60614, U.S.A., has resigned from his mandate as A Manager of the Company with immediate effect.

Pursuant to the resolutions of the sole shareholder of SECOND EURO INDUSTRIAL UNNA, S.à r.l., a limited liability company, incorporated and existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg (the «Company»), dated September 22, 2005, the sole shareholder of the Company has resolved to appoint Mr Roger E. Smith, residing professionally at 191 North Wacker Drive, Suite 2500, Chicago, IL 60606, USA, as A manager of the Company, Mr Sansal Ozdemir, currently B manager of the Company, residing professionally at 2, rue Edmond Reuter, L-5326 Contern, Luxembourg, as A manager of the Company, and Mr Edward Kisala, currently B manager of the Company, as A manager of the Company, with effect as of the date of such resolutions, for an indefinite period.

Consequently, the Company shall be managed by a board of managers composed of three A managers, Mr Roger E. Smith, Mr Sansal Ozdemir and Mr Edward Kisala.

October 6, 2005.

By virtue of a proxy

C. Martougin

**Traduction pour les besoins de l'Enregistrement:**

Il résulte d'une lettre en date du 31 août 2005 que Monsieur Christopher Merrill, demeurant professionnellement au 2658 N. Southport, Unit C, Chicago, IL 60614, U.S.A., a donné sa démission en tant que Gérant A de la Société avec effet immédiat.

Conformément aux résolutions de l'associé unique de SECOND EURO INDUSTRIAL UNNA, S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée et régie selon les lois du Luxembourg, ayant son siège social au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg (la «Société»), en date du 22 septembre 2005, l'associé unique de la Société a décidé de nommer Monsieur Roger E. Smith, demeurant professionnellement au 191 North Wacker Drive, Suite 2500, Chicago, IL 60606, USA, en qualité de gérant A de la Société, Monsieur Sansal Ozdemir, actuellement gérant B de la Société, demeurant professionnellement au 2, rue Edmond Reuter, L-5326 Contern, Luxembourg, en qualité de gérant A de la Société, et Monsieur Edward Kisala, actuellement gérant B de la Société, en qualité de gérant A de la Société, avec effet à la date de ces résolutions, pour une durée indéterminée.

En conséquence, la Société est gérée par un conseil de gérance composé de trois gérants A, Monsieur Roger E. Smith, Monsieur Sansal Ozdemir et Monsieur Edward Kisala.

Le 6 octobre 2005.

En vertu d'une procuration

C. Martougin

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2005, réf. LSO-BJ01488. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann

(088505.3/250/41) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2005.

**STAYER INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 42.788.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 5 août 2005**Résolution*

L'assemblée décide de réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2005, Monsieur Franco Luigi Bergamaschi, demeurant à Londres (Royaume-Uni), président du conseil d'administration.

L'assemblée prend acte de la démission des administrateurs MM. Roberto Chianura, Marco Lagona et Carlo Santoiemma et du commissaire aux comptes WOOD, APPLETON, OLIVER AUDIT, S.à r.l.

L'assemblée décide, faute de disposer de tous les éléments nécessaires à cet effet, de ne pas procéder ce jour à leur remplacement et de reporter cette résolution à une prochaine assemblée générale.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2005, réf. LSO-BJ01222. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088304.3/024/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2005.

**WEST OF ENGLAND INSURANCE SERVICES (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 104.783.

Il résulte de l'assemblée générale annuelle du 29 juillet 2005 que:

- Monsieur Philip Anthony Aspden, né le 22 juillet 1945 à Estbourne, Grande-Bretagne, demeurant 12, rue de Trintange, L-5465 Waldbredimus, est nommé Administrateur;
- Monsieur Richard Paul Hunter, né le 29 novembre 1953 à Isleworth, Grande-Bretagne, demeurant The Old Farmhouse, Petches Bridge, Nr Finchingfield, Essex CM7 4QN, Grande-Bretagne, est nommé Administrateur;
- Monsieur Michael Dennis Kelleher, né le 20 avril 1954 à Londres, Grande-Bretagne, demeurant 77 Twyford Avenue, London, W3 9QD, est nommé Administrateur;
- Monsieur Patrick John Kirkman, né le 27 juin 1965 à Londres, Grande-Bretagne, demeurant Little Sandrock Cottage, Courts Mount Road, Halemere, Surrey GU27 2PS, Grande-Bretagne, est nommé Administrateur;
- Monsieur Chi Man Kwong, né le 16 décembre 1952 à Hong Kong, Chine, demeurant 39A Tower 1, The Waterside, 15 On Schun Street, Mao On Shan, Shatin, Hong Kong, Chine, est nommé Administrateur;
- Monsieur Jonathan R. Lester, né le 26 mars 1947 à Londres, Grande-Bretagne, demeurant The Old School House, Brook, Godalming, Surrey GU8 5UQ, Grande-Bretagne, est nommé Administrateur;
- Monsieur Richard James Macnamara, né le 1<sup>er</sup> janvier 1957 à Farnborough, Grande-Bretagne, demeurant B31, Block B3, Woodgreen Estate, No. 5 Shouson Hill Road à Hong Kong, Chine, est nommé Administrateur;
- Monsieur Anthony Paulson, né le 19 octobre 1966 à Nottingham, Grande-Bretagne, demeurant Bakers Cottage, 4 High Street, Bidborough, Turnbridge Wells, Kent TN3 0UJ, Grande-Bretagne, est nommé Administrateur;
- Monsieur Robert James Baynes Searle, né le 9 février 1952 à Hythe, Grande-Bretagne, demeurant Runa, Lynchamere, Surrey GU27 3NF, est nommé Administrateur.

Il résulte de l'assemblée générale annuelle du 29 juillet 2005 que:

- Monsieur Peter Edwin Spendlove, né le 13 mai 1954 à Kitale, Kenia, demeurant 76 Kingsmead Road, London SW2 3JG, Grande-Bretagne est nommé Administrateur;
- Monsieur Mark William Henry Williams, né le 26 mars 1953 à Grimsby, Grande-Bretagne, demeurant Clumber House, Morton, Nottinghamshire NG25 0UT, Grande-Bretagne.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait et signé à Luxembourg, le 17 mars 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2005, réf. LSO-BH07097. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088497.3/1026/34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2005.

**AMPHITRITE S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 100.887.

At the Extraordinary General Meeting of shareholders held on September 27th, 2005, it has been resolved the following:

1. To transfer the registered office of the company from 6, Place de Nancy, L-2212 Luxembourg to 11, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.
2. To elect Mr Pierre Arens, residing in L-6917 Roodt/Syr, 22, Am Gronn, Mr Mikael Holmberg, residing in L-3365 Leudelange, 7, rue de Roedgen, and Mrs Nadine Gloesener, residing in L-9190 Vichten, 53A, rue Principale, as new directors of the board until the next annual general meeting, in replacement of Mr Romain Bontemps, Mr Marc Hilger and Mr Ronald Weber.
3. To elect Mr Gilles Wecker, residing in L-1272 Luxembourg, 62, rue de Bourgogne, as statutory auditor of the company until the next general meeting, in replacement of ABAX AUDIT, S.à r.l.

M. Holmberg / N. Gloesener / G. Wecker.

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires tenue le 27 septembre 2005, il a été résolu ce qui suit:

1. De transférer le siège social de la société du 6, Place de Nancy, L-2212 Luxembourg, au 11, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.
2. D'élire M. Pierre Arens, demeurant au 22, Am Gronn, L-6917 Roodt/Syr, M. Mikael Holmberg, demeurant au 7, rue de Roedgen, L-3365 Leudelange, et Mme Nadine Gloesener, demeurant au 53A, rue Principale, L-9190 Vichten, comme nouveaux administrateurs du Conseil d'Administration, et ce jusqu'à la prochaine assemblée générale, en remplacement de M. Romain Bontemps, M. Marc Hilger et M. Ronald Weber.
3. D'élire M. Gilles Wecker, demeurant au 62, rue de Bourgogne, L-1272 Luxembourg, comme commissaire aux comptes de la société en remplacement de ABAX AUDIT, S.à r.l., jusqu'à la prochaine assemblée générale.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

M. Holmberg / N. Gloesener / G. Wecker.

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2005, réf. LSO-BJ00688. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(088283.3/1369/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2005.

**SECOND EURO INDUSTRIAL PROPERTIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.  
Share capital: EUR 1,120,000.**

Registered office: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.  
R. C. Luxembourg B 96.048.

By a letter dated August 31, 2005, Mr Christopher Merrill, residing professionally at 2658 N. Southport, Unit C, Chicago, IL 60614, U.S.A., has resigned from his mandate as A Manager of the Company with immediate effect.

Pursuant to the resolutions of the sole shareholder of SECOND EURO INDUSTRIAL PROPERTIES, S.à r.l., a limited liability company, incorporated and existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg (the «Company»), dated September 22, 2005, the sole shareholder of the Company has resolved to appoint Mr Roger E. Smith, residing professionally at 191 North Wacker Drive, Suite 2500, Chicago, IL 60606, USA, as A manager of the Company, Mr Sansal Ozdemir, residing professionally at 2, rue Edmond Reuter, L-5326 Contern, Luxembourg, as A manager of the Company, and Mr Edward Kisala, currently B manager of the Company, as A manager of the Company, with effect as of the date of such resolutions, for an indefinite period.

Consequently, the Company shall be managed by a board of managers composed of three A managers, Mr Roger E. Smith, Mr Sansal Ozdemir and Mr Edward Kisala.

October 6, 2005.

By virtue of a proxy  
C. Martougin

**Traduction pour les besoins de l'Enregistrement:**

Il résulte d'une lettre en date du 31 août 2005 que Monsieur Christopher Merrill, demeurant professionnellement au 2658 N. Southport, Unit C, Chicago, IL 60614, U.S.A., a donné sa démission en tant que Gérant A de la Société avec effet immédiat.

Conformément aux résolutions de l'associé unique de SECOND EURO INDUSTRIAL PROPERTIES, S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée et régie selon les lois du Luxembourg, ayant son siège social au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg (la «Société»), en date du 22 septembre 2005, l'associé unique de la Société a décidé de nommer Monsieur Roger E. Smith, demeurant professionnellement au 191 North Wacker Drive, Suite 2500, Chicago, IL 60606, USA, en qualité de gérant A de la Société, Monsieur Sansal Ozdemir, demeurant professionnellement au 2, rue Edmond Reuter, L-5326 Contern, Luxembourg, en qualité de gérant A de la Société, et Monsieur Edward Kisala, actuellement gérant B de la Société, en qualité de gérant A de la Société, avec effet à la date de ces résolutions, pour une durée indéterminée.

En conséquence, la Société est gérée par un conseil de gérance composé de trois gérants A, Monsieur Roger E. Smith, Monsieur Sansal Ozdemir et Monsieur Edward Kisala.

Le 6 octobre 2005.

En vertu d'une procuration  
C. Martougin

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2005, réf. LSO-BJ01363. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088251.3/250/40) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2005.

**CAPTIVA 2KQ HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. MANEO, S.à r.l.).**

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.  
R. C. Luxembourg B 101.998.

*Extrait du contrat de cession de parts de la société prenant effet au 27 juillet 2005*

En vertu de l'acte de transfert de parts, prenant effet au 27 juillet 2005, CAPTIVA CAPITAL PARTNERS S.C.A., 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, a transféré la totalité de ses parts détenues dans la société de la manière suivante:

- 125 parts sociales d'une valeur de 100 Euros chacune, à la société CAPTIVA CAPITAL PARTNERS II S.C.A. (représenté par son associé commandité, CAPTIVA CAPITAL II, S.à r.l.), ayant son siège social au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg.

Ainsi les parts de la société CAPTIVA 2KQ HOLDING, S.à r.l. sont réparties de la manière suivante:

- CAPTIVA CAPITAL PARTNERS II S.C.A.: 125 parts

Luxembourg, le 21 septembre 2005.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Gérant

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2005, réf. LSO-BI05294. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(089281.3/710/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2005.

**HEITMAN INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Share capital: EUR 27,500.**Siège social: L-5326 Contern, 2, rue Edmond Reuter.  
R. C. Luxembourg B 96.155.

By a letter dated August 31, 2005, Mr Christopher Merrill, residing professionally at 2658 N. Southport, Unit C, Chicago, IL 60614, U.S.A., has resigned from his mandate as A Manager of the Company with immediate effect.

Pursuant to the resolutions of the sole shareholder of HEITMAN INTERNATIONAL, S.à r.l., a limited liability company, incorporated and existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 2, rue Edmond Reuter, L-5326 Contern (the «Company»), dated September 22, 2005, the sole shareholder of the Company has resolved to appoint Mr Roger E. Smith, residing professionally at 191 North Wacker Drive, Suite 2500, Chicago, IL 60606, USA, as A manager of the Company and Mr Sansal Ozdemir, residing professionally at 2, rue Edmond Reuter, L-5326 Contern, Luxembourg, as A manager of the Company, with effect as of the date of such resolutions, for an indefinite period.

Consequently, the Company shall be managed by a board of managers composed of three A managers, Mr Gordon Black, Mr Roger E. Smith and Mr Sansal Ozdemir.

October 6, 2005.

By virtue of a proxy  
C. Martougin**Traduction pour les besoins de l'Enregistrement:**

Il résulte d'une lettre en date du 31 août 2005 que Monsieur Christopher Merrill, demeurant professionnellement au 2658 N. Southport, Unit C, Chicago, IL 60614, U.S.A., a donné sa démission en tant que Gérant A de la Société avec effet immédiat.

Conformément aux résolutions de l'associé unique de HEITMAN INTERNATIONAL, S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée et régie selon les lois du Luxembourg, ayant son siège social au 2, rue Edmond Reuter, L-5326 Contern (la «Société»), en date du 22 septembre 2005, l'associé unique de la Société a décidé de nommer Monsieur Roger E. Smith, demeurant professionnellement au 191 North Wacker Drive, Suite 2500, Chicago, IL 60606, USA, en qualité de gérant A de la Société, et Monsieur Sansal Ozdemir, demeurant professionnellement au 2, rue Edmond Reuter, L-5326 Contern, Luxembourg, en qualité de gérant A de la Société, avec effet à la date de ces résolutions, pour une durée indéterminée.

En conséquence, la Société est gérée par un conseil de gérance composé de trois gérants A, Monsieur Gordon Black, Monsieur Roger E. Smith et Monsieur Sansal Ozdemir.

Le 6 octobre 2005.

En vertu d'une procuration  
C. Martougin

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2005, réf. LSO-BJ01364. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088257.3/250/38) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2005.

**FINANCIERE PALMERE S.A., Société Anonyme.**Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.  
R. C. Luxembourg B 50.254.**EXTRAIT**

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire, tenue en date du 8 décembre 2004, que:

- la démission de Monsieur Gerrit De Jong, Monsieur Jan De Jong et de Monsieur Rob Hannôt de leur poste d'administrateur de la société est acceptée et sont élus comme nouveaux administrateurs:

Madame M.P. Van Waelem, administrateur, demeurant à Luxembourg,

Madame M.J. Renders, administrateur, demeurant professionnellement à Luxembourg,

FIDIGA S.A. société anonyme avec siège social à L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim,

leurs mandats expirant lors de l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2008;

- la démission de Madame Véronique Kuijper de son poste de commissaire aux comptes est acceptée et est élu comme nouveau commissaire aux comptes;

- S.R.E. REVISION, SOCIETE DE REVISION CHARLES ENSCH S.A., avec siège social à Bertrange,

son mandat expirant lors de l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2008;

- le siège social est transféré de 15, boulevard Roosevelt, L-2450 Luxembourg au 7, rue du Fort Rheinsheim, L-2419 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2005, réf. LSO-BJ00698. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088172.3/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2005.

**ATAF HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1225 Luxembourg, 4, rue Béatrix de Bourbon.  
R. C. Luxembourg B 25.088.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 10 mai 2004*

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle a décidé, entre autres:

1) de confirmer le mandat d'un administrateur actuellement en fonction, soit la société à responsabilité limitée FIDUNORD, S.à r.l., anciennement FN-SERVICES, S.à r.l., et dont la dénomination a été changée en date du 29 janvier 2004, avec siège social au 144, route de Stavelot, à L-9991 Weiswampach.

Le mandat prend fin à l'issue de l'assemblée générale statutaire qui doit se tenir en l'an 2008.

2) de confirmer le mandat du Commissaire actuellement en fonction, soit la société à responsabilité limitée FN-SERVICES, S.à r.l., anciennement FIDUNORD, S.à r.l., et dont la dénomination a été changée en date du 29 janvier 2004, avec siège social au 144, route de Stavelot, à L-9991 Weiswampach.

Le mandat du Commissaire prend fin à l'issue de l'assemblée générale statutaire qui doit se tenir en l'an 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, le 19 septembre 2005.

*Pour ATAF HOLDING S.A., Société Anonyme*

FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Diekirch, le 21 septembre 2005, réf. DSO-BI00129. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): Signature.*

(085797.3/667/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2005.

---

**CVC CAPITAL PARTNERS INVESTMENT UNDERWRITING, S.à r.l.,  
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2613 Luxembourg, 5, place du Théâtre.  
R. C. Luxembourg B 98.453.

Il résulte d'un procès-verbal des résolutions écrites de l'associé unique de la société en date du 20 septembre 2005 que Madame Emanuela Brero, né le 25 mai 1970 à Brea (CN), Italie, avec adresse professionnelle au 5, place du Théâtre, L-2613 Luxembourg a été nommé en tant que gérant additionnel de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 23 septembre 2005.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2005, réf. LSO-BI06204. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(085799.3/1035/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2005.

---

**YMER FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.  
R. C. Luxembourg B 98.237.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 1<sup>er</sup> août 2005*

*Cinquième résolution*

L'Assemblée accepte la démission de Messieurs Thierry Fleming, Guy Hornick et Claude Schmitz.

L'Assemblée désigne en remplacement des administrateurs démissionnaires Monsieur Jean-Charles Ferre, employé privé demeurant professionnellement à Luxembourg, Monsieur Régis Meister, employé privé demeurant professionnellement à Luxembourg, Monsieur Yves Cacclin, employé privé demeurant professionnellement à Luxembourg.

Les mandats de ces nouveaux administrateurs prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'an 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

YMER FINANCE S.A.

Signature

*Un administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2005, réf. LSO-BI06017. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(088800.3/045/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2005.

---

**CÔTE INVESTISSEMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.  
R. C. Luxembourg B 90.164.

—  
*Extrait des résolutions adoptées par l'assemblée générale de la société  
tenue extraordinairement au siège social, en date du 27 juin 2005*

*Commissaire aux Comptes:*

- Les actionnaires mettent fin au mandat du commissaire, FIDUCIAIRE NATIONALE S.A.,
- Est nommé à la fonction de commissaire au compte: M. Graham Smith, Industriestrasse, 105A, FL-9491 Ruggell, Liechtenstein et ce jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2006.

Luxembourg, le 27 septembre 2005.

Pour extrait conforme

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2005, réf. LSO-BI06210. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(085801.3/631/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2005.

---

**COMPAGNIE D'INVESTISSEMENTS PHARMACEUTIQUES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 51.282.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires de la Société tenue le 24 septembre 2005 que:

1. le mandat des administrateurs est renouvelé jusqu'au jour de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2005;
2. la composition du conseil d'administration est la suivante:
  - M. Stefano Pessina, ingénieur, demeurant au 44, boulevard d'Italie, 98000 Monaco;
  - Mme Ornella Barra, pharmacienne, demeurant au 44, boulevard d'Italie, 98000 Monaco;
  - M. Alain Maillot, maître en droit, demeurant au 24, boulevard Henri IV, 75004 Paris, France;
  - M. Jean-Paul Goerens, maître en droit, demeurant au 5, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.
3. que le mandat du commissaire aux comptes EURAUDIT, S.à r.l. est renouvelé jusqu'au jour de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2005.

Luxembourg, le 24 septembre 2005.

Pour extrait conforme

*Pour le conseil d'administration*

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2005, réf. LSO-BI06188. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(085805.3/312/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2005.

---

**FAVEDI INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2330 Luxembourg, 140, boulevard de la Pétrusse.  
R. C. Luxembourg B 110.903.

—  
STATUTS

L'an deux mille cinq, le dix-neuf septembre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

1.- La société anonyme de droit luxembourgeois SEA BIRD INVESTMENTS S.A., établie et ayant son siège social à L-2330 Luxembourg, 140, boulevard de la Pétrusse, R.C.S. Luxembourg section B numéro 36.340;

2.- La société anonyme de droit luxembourgeois GLOBE TOTAL INVESTMENTS HOLDINGS S.A., établie et ayant son siège social à L-2330 Luxembourg, 140, boulevard de la Pétrusse, R.C.S. Luxembourg section B numéro 78.111.

Toutes les deux sont ici représentées par Monsieur Alain Thill, employé privé, demeurant à L-6410 Echternach, 11, Impasse Alferweiher, en vertu de deux procurations sous seing privé lui délivrées.

Lesquelles procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, resteront annexées aux présentes avec lesquelles elles seront formalisées.

Lesquelles comparantes ont requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux comme suit:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est constitué par les présentes entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées une société anonyme luxembourgeoise sous la dénomination de FAVEDI INVESTISSEMENTS S.A.

**Art. 2.** La société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 3.** Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social feraient obstacle à l'activité normale de la société à son siège ou seraient imminents, le siège social pourra être transféré par simple décision du conseil d'administration dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg et même à l'étranger, et ce jusqu'à la disparition desdits événements.

**Art. 4.** La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, l'administration, le contrôle et le développement de telles participations.

La société peut participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, et leur prêter concours, que ce soit par des prêts, des garanties ou de toute autre manière.

La société peut prêter ou emprunter sous toutes les formes, avec ou sans intérêts, et procéder à l'émission d'obligations.

La société peut réaliser toutes opérations mobilières, financières ou industrielles, commerciales, liées directement ou indirectement à son objet et avoir un établissement commercial ouvert au public. Elle pourra également faire toutes les opérations mobilières et immobilières, telles que l'achat, la vente, l'exploitation et la gestion d'immeubles.

Elle pourra réaliser son objet directement ou indirectement en nom propre ou pour le compte de tiers, seule ou en association, en effectuant toutes opérations de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts.

D'une façon générale, la société peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet, sans vouloir bénéficier de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding.

**Art. 5.** Le capital souscrit de la société est fixé à deux cent quarante mille euros (240.000,- EUR), représenté par mille (1.000) actions, chacune d'une valeur nominale de deux cent quarante euros (240,- EUR).

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société peut, dans la mesure où, et aux conditions auxquelles la loi le permet, racheter ses propres actions.

Le capital autorisé de la société est fixé à deux millions quatre cent mille euros (2.400.000,- EUR), représenté par dix mille (10.000) actions, chacune d'une valeur nominale de deux cent quarante euros (240,- EUR).

Le conseil d'administration est, pendant une période de cinq ans, à partir de la publication de l'acte de constitution au Mémorial, Recueil Spécial, autorisé à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé. Ces augmentations du capital peuvent être souscrites et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration. Le conseil d'administration est autorisé à limiter ou supprimer le droit de souscription préférentiel des actionnaires actuels.

Le conseil peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir le paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital. Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation de capital souscrit, il fera adapter les statuts à la modification intervenue en même temps.

Les actions de la société peuvent être créées, aux choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

En cas d'augmentation du capital social, les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

**Art. 6.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs seront nommés par l'assemblée générale annuelle pour une durée qui ne peut dépasser six ans. Ils sont rééligibles. Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale.

En cas de vacance du poste d'un administrateur nommé par l'assemblée générale pour cause de décès, de démission ou autre raison, les administrateurs restants nommés de la sorte peuvent se réunir et pourvoir à son remplacement, à la majorité des votes, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Le conseil d'administration peut élire parmi ses membres un président. Le premier président peut être nommé par la première assemblée générale des actionnaires. En cas d'empêchement du président, il sera remplacé par l'administrateur élu à cette fin parmi les membres présents à la réunion.

Le conseil d'administration se réunit sur convocation du président ou de deux administrateurs.

Le conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée. Toute décision du conseil d'administration est prise à la majorité simple. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Les administrateurs peuvent émettre leur vote par voie circulaire.

Ils peuvent émettre leur vote par lettre, télécopieur, télégramme ou télex, les trois derniers étant à confirmer par écrit.

Les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration sont signés par tous les membres présents aux séances. Des extraits seront certifiés par le président du conseil d'administration ou par deux administrateurs.

**Art. 7.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et faire tous les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social, et tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par les présents statuts ou par la loi, est de sa compétence. Il peut notamment compromettre, transiger, consentir tous désistements et mainlevées avec ou sans paiement.

Le conseil d'administration peut procéder à un versement d'acomptes sur dividendes aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de la gestion journalière des affaires de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et/ou agents, actionnaires ou non-actionnaires.

La première personne à qui sera déléguée la gestion journalière peut être nommée par la première assemblée générale des actionnaires.

La société se trouve valablement engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances et pour toutes opérations par la signature individuelle de l'administrateur-délégué ou par la signature conjointe de deux administrateurs.

**Art. 8.** Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la société par un membre du conseil ou la personne déléguée par le conseil.

**Art. 9.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.

**Art. 10.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

**Art. 11.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le troisième jeudi du mois de juin à 15.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les avis de convocation. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se réunira le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 12.** Pour pouvoir assister à l'assemblée générale, les propriétaires d'actions au porteur doivent en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter lui-même ou par mandataire, lequel peut ne pas être lui-même actionnaire.

**Art. 13.** L'assemblée générale a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

**Art. 14.** Pour tous les points non réglés aux présents statuts, les parties se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 et aux lois modificatives.

#### *Dispositions transitoires*

1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2005.

2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2006.

#### *Souscription*

Le capital social a été souscrit comme suit:

1.- La société anonyme de droit luxembourgeois SEA BIRD INVESTMENTS S.A., prédésignée, cinq cents actions.....	500
2.- La société anonyme de droit luxembourgeois GLOBE TOTAL INVESTMENTS HOLDINGS S.A., prédésignée, cinq cents actions .....	500
Total: mille actions .....	1.000

Toutes ces actions ont été libérées intégralement en numéraire, de sorte que la somme de deux cent quarante mille euros (240.000,- EUR) se trouve dès-à-présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

#### *Déclaration - Evaluation - Frais*

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié les conditions prévues par l'article vingt-six de la loi du 10 août 1915, telle que modifiée ultérieurement et en constate expressément l'accomplissement.

Le montant, au moins approximatif, des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, est évalué approximativement à la somme de trois mille neuf cents euros.

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Les comparantes préqualifiées, représentant la totalité du capital souscrit, se considérant comme dûment convoquées, se sont ensuite constituées en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée est régulièrement constituée, elles ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1.- Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

2.- Ont été appelés aux fonctions d'administrateurs:

a) Monsieur Christophe Antinori, juriste, né à Woippy (France), le 8 septembre 1971, demeurant à L-2330 Luxembourg, 140, boulevard de la Pétrusse;

b) Monsieur Xavier Fabry, juriste, né à Metz (France), le 2 août 1977, demeurant à L-2330 Luxembourg, 140, boulevard de la Pétrusse;

c) Monsieur Guillaume Bernard, responsable comptable, né à Thionville (France), le 18 avril 1973, demeurant à F-57070 Metz, 23B, rue Saint Maximin (France).

3.- A été appelé aux fonctions de commissaire:

Monsieur Richard Gauthrot, réviseur d'entreprises, né à Nancy (France), le 14 novembre 1960, demeurant à F-57100 Thionville, 13, rue de Castelnu (France).

4.- Le siège de la société est établi à L-2330 Luxembourg, 140, boulevard de la Pétrusse.

5.- La durée du mandat des administrateurs et du commissaire été a fixée à deux ans.

6.- Le conseil d'administration est autorisé à nommer un ou plusieurs de ses membres aux fonctions d'administrateur-délégué.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: A. Thill, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 30 septembre 2005, vol. 534, fol. 11, case 7. – Reçu 2.400 euros.

Le Receveur ff. (signé): C. Bentner.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 5 octobre 2005.

J. Seckler.

(087939.3/231/163) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2005.

### **REAL RESORT FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.

R. C. Luxembourg B 110.904.

#### STATUTS

L'an deux mille cinq, le dix-neuf septembre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

1.- Monsieur Christian Bühlmann, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter;

2.- Monsieur Claude Kremer, employé privé, demeurant professionnellement à L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société qu'ils déclarent constituer entre eux comme suit:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est constitué par les présentes entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées une société anonyme luxembourgeoise sous la dénomination de REAL RESORT FINANCE S.A.

**Art. 2.** La société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 3.** Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social feraient obstacle à l'activité normale de la société à son siège ou seraient imminents, le siège social pourra être transféré par simple décision du conseil d'administration dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg et même à l'étranger, et ce jusqu'à la disparition desdits événements.

**Art. 4.** La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, billets et autres valeurs de toutes espèces, la possession, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

La société n'exercera pas directement une activité industrielle et ne tiendra aucun établissement commercial ouvert au public.

La société peut cependant participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, et leur prêter tous concours, que ce soit par des prêts, des garanties ou toutes autres manières.

La société peut emprunter sous toutes formes et procéder à l'émission d'obligations.

D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet, sans vouloir bénéficier de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding.

**Art. 5.** Le capital souscrit de la société est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR), représenté par trois mille cent (3.100) actions, chacune d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR).

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société peut, dans la mesure où, et aux conditions auxquelles la loi le permet, racheter ses propres actions.

Le capital autorisé de la société est fixé à un million d'euros (1.000.000,- EUR) représenté par cent mille (100.000) actions, chacune d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR).

Le conseil d'administration est, pendant une période de cinq ans, à partir de la publication de l'acte de constitution au Mémorial, Recueil Spécial, autorisé à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé. Ces augmentations du capital peuvent être souscrites et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration. Le conseil d'administration est autorisé à limiter ou supprimer le droit de souscription préférentiel des actionnaires actuels.

Le conseil peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir le paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital. Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation de capital souscrit, il fera adapter les statuts à la modification intervenue en même temps.

Les actions de la société peuvent être créées, aux choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

En cas d'augmentation du capital social, les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

**Art. 6.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins et qui élit un président dans son sein. Les administrateurs sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.

**Art. 7.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et faire tous les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social, et tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par les présents statuts ou par la loi, est de sa compétence. Il peut notamment compromettre, transiger, consentir tous désistements et mainlevées avec ou sans paiement.

Le conseil d'administration peut procéder à un versement d'acomptes sur dividendes aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de la gestion journalière des affaires de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et/ou agents, associés ou non-associés.

La première personne à qui sera déléguée la gestion journalière peut être nommée par la première assemblée générale des actionnaires.

La société se trouve engagée, soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle de la personne déléguée par le conseil.

**Art. 8.** Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la société par un membre du conseil ou la personne déléguée par le conseil.

**Art. 9.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.

**Art. 10.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

**Art. 11.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le deuxième lundi du mois de mai à 19.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les avis de convocation. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se réunira le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 12.** Pour pouvoir assister à l'assemblée générale, les propriétaires d'actions au porteur doivent en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter lui-même ou par mandataire, lequel peut ne pas être lui-même actionnaire.

**Art. 13.** L'assemblée générale a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

**Art. 14.** Pour tous les points non réglés aux présents statuts, les parties se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 et aux lois modificatives.

#### *Dispositions transitoires*

1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2005.

2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2006.

#### *Souscription*

Le capital social a été souscrit comme suit:

1.- Monsieur Christian Bühlmann, préqualifié, trois mille quatre-vingt-dix-neuf actions . . . . .	3.099
2.- Monsieur Claude Kremer, préqualifié, une action . . . . .	<u>1</u>
Total: trois mille cent actions. . . . .	3.100

Toutes ces actions ont été libérées intégralement en numéraire, de sorte que la somme de trente et un mille euros (31.000,- EUR) se trouve dès-à-présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

*Déclaration - Evaluation - Frais*

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié les conditions prévues par l'article vingt-six de la loi du 10 août 1915, telle que modifiée ultérieurement et en constate expressément l'accomplissement.

Le montant, au moins approximatif, des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, est évalué approximativement à la somme de mille cinq cents euros.

*Assemblée générale extraordinaire*

Les comparants préqualifiés, représentant la totalité du capital souscrit, se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée est régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

- 1.- Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.
- 2.- Ont été appelés aux fonctions d'administrateurs:
  - a) Monsieur Christian Bühlmann, expert-comptable, né à Etterbeek (Belgique), le 1<sup>er</sup> mai 1971, demeurant professionnellement à L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter;
  - b) Monsieur Claude Kremer, employé privé, né à Luxembourg, le 19 mars 1977, demeurant professionnellement à L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter;
  - c) Maître Christophe Antinori, avocat à la Cour, né à Woippy (France), le 8 septembre 1971, demeurant professionnellement à L-2330 Luxembourg, 140, boulevard de la Pétrusse.
- 3.- A été appelée aux fonctions de commissaire:  
La société anonyme TRUSTCONSULT LUXEMBOURG S.A., ayant son siège social à L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter, R.C.S. Luxembourg section B numéro 86.995.
- 4.- Le siège de la société est établi à L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.
- 5.- La durée du mandat des administrateurs et du commissaire été a fixée à six ans.
- 6.- Le conseil d'administration est autorisé à nommer un ou plusieurs de ses membres aux fonctions d'administrateur-délégué.

*Déclaration*

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes les présents statuts sont rédigés en français suivis d'une traduction anglaise, à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte français et anglais, la version française fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par nom, prénom usuels, état et demeure, ils ont signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

**Suit la version anglaise du texte qui précède:**

In the year two thousand and five, on the nineteenth of September.

Before us, Maître Jean Seckler, notary residing at Junglinster (Grand-Duchy of Luxembourg).

There appeared:

1.- Mr. Christian Bühlmann, chartered accountant, residing professionally at L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter;

2.- Mr. Claude Kremer, private employee, residing professionally at L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.

Such appearing parties have requested the officiating notary to enact the following articles of association of a company which they declare to have established as follows:

**Art. 1.** Between those present this day and all persons who will become owners of the shares mentioned hereafter, a Luxembourg company (société anonyme) is hereby formed under the title of REAL RESORT FINANCE S.A.

**Art. 2.** The Company is established for an unlimited period.

**Art. 3.** The Registered Office of the Company is in Luxembourg.

It may be transferred by decision of the Board of Directors to any other locality of the Grand-Duchy of Luxembourg and even abroad, should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic or social, which would prevent the normal activity at the Registered Office of the Company, and until such time as the situation becomes normalised.

**Art. 4.** The purpose of the company is the holding of participations, in any form whatsoever in Luxembourg and foreign companies, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stocks, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio.

The company shall not directly carry out any industrial activity or maintain a commercial establishment open to the public. The company may, however, participate in the establishment and development of any financial, industrial or commercial enterprise in Luxembourg or abroad and may render such enterprises every assistance whether by way of loans, guarantees or otherwise. The company may borrow in any form and may issue bonds and debentures.

In general, it may take any measures and carry out any operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes without subjecting itself to the law of the 31st of July 1929 governing holding companies.

**Art. 5.** The subscribed capital of the company is fixed at thirty-one thousand Euro (31,000.- EUR) represented by three thousand one hundred (3.100) shares of a par value of ten Euro (10.- EUR) each.

The shares are in nominative or bearer form, at the option of the shareholder.

The subscribed capital of the company may be increased or reduced by a decision of the General Meeting of shareholders voting with the same quorum as for the amendment of the articles of association.

The company may to the extent and under the restrictions foreseen by law redeem its own shares.

The authorized capital is fixed at one million Euro (1,000,000.- EUR) to be divided into one hundred thousand (100.000) shares with a par value of ten Euro (10.- EUR) each.

The Board of Directors is authorized, during a period of five years after the date of the publication of the articles of association in the Mémorial C, to increase in one or several times the subscribed capital within the limits of the authorized capital. Such increased amount of capital may be subscribed for and issued in the form of shares with or without an issue premium, as the Board of Directors may determine. The Board of Directors is authorized to suppress or to limit the preferential subscription right of the shareholders.

The Board of Directors may delegate to any duly authorized director or officer of the company or to any other duly authorized person, the duties of accepting subscriptions and receiving payment for shares representing part or all of such increased amounts of capital. After each increase, the subscribed capital performed in the legally required form by the board of directors within the limits of the authorized capital, the present article is, as a consequence, to be adjusted to this amendment.

The shares may be registered or bearer shares, at the option of the holder.

The corporation's shares may be created, at the owner's option in certificates representing single shares or two or more shares.

Should the corporate share capital be increased, the rights attached to the new shares will be the same as those enjoyed by the old shares.

**Art. 6.** The company is administered by a Board comprising at least three members, which elect a president among themselves.

**Art. 7.** The Board of Directors possesses the widest powers to manage the business of the Company and to take all action of disposal and administration which are in line with the object of the company, and anything which is not a matter for the General Meeting in accordance with the present Articles or governed by law, comes within its competence. In particular it can arbitrate, compromise, grant waivers and grant repelvins with or without payment.

The Board of Directors is authorized to proceed to the payment of a provision of dividend within the bounds laid down by the law.

The Board of Directors may delegate all or part of its powers concerning the daily management of the Company's business, either to one or more directors, or, as holders of a general or special proxy, to third persons who do not have to be shareholders of the Company.

The first delegate of the Board of Directors may be nominated by the general assembly of the shareholders following the incorporation.

All acts binding the company must be signed by two directors or by an officer duly authorized by the Board of Directors.

**Art. 8.** Legal action, as claimant as well as defendant, will be taken in the name of the Company by one member of the Board of Directors, or by the person delegated to this office.

**Art. 9.** The Company's operations are supervised by one or more auditors. Their mandate may not exceed six years.

**Art. 10.** The Company's business year begins on January 1 and closes on December 31.

**Art. 11.** The annual General Meeting is held on the second Monday in May at 19.00 a.m. at the Company's Registered Office, or at an other place to be specified in the convening notices. If such day is a legal holiday the General Meeting will be held on the next following business day.

**Art. 12.** To be admitted to the General Meeting, the owner of shares must deposit them five full days before the date fixed for the meeting, any shareholder will be entitled to vote in person or through a proxy, who need not to be a shareholder himself.

**Art. 13.** The General Meeting has the widest powers to take or ratify any action concerning the Company. It decides how the net profit is allocated and distributed.

The General Meeting may decide that profits and distributable reserves are assigned to the redemption of the stock, without reduction of the registered capital.

**Art. 14.** For any points not covered by the present articles, the parties refer to the provisions of the Act of August 10, 1915 and of the modifying Acts.

#### *Special dispositions*

- 1) The first financial year runs from the date of incorporation and ends on the 31st of December 2005.
- 2) The first General Meeting will be held in the year 2006.

#### *Subscription*

The capital has been subscribed as follows:

1.- Mr. Christian Bühlmann, prenamed, three thousand and ninety-nine shares . . . . .	3.099
2.- Mr. Claude Kremer, prenamed, one share. . . . .	<u>1</u>
Total: three thousand one hundred shares . . . . .	3.100

All these shares are fully paid up by payments in cash such that the sum of thirty-one thousand Euro (31,000.- EUR) is from now on at the free disposal of the company, proof whereof having been given to the officiating notary, who bears witness expressly to this fact.

*Statement - Valuation - Costs*

The notary executing this deed declares that the conditions prescribed in article 26 of the law of August 10, 1915 as subsequently amended have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

The amount, approximately at least, of costs, expenses, salaries or charges, in whatever form it may be, incurred or charged to the company as a result of its formation, is approximately valued at one thousand five hundred euro.

*Extraordinary general meeting*

The above named parties, representing the whole of the subscribed capital, considering themselves to be duly convened, have proceeded with an Extraordinary General Meeting and after having stated that it was regularly constituted they have passed the following resolutions by unanimous vote:

1.- The number of directors is fixed at three and that of the auditors at one.

2.- The following have been appointed as directors:

a) Mr. Christian Bühlmann, chartered accountant, born at Etterbeek (Belgium), on the 1st of May 1971, residing professionally at L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter;

b) Mr. Claude Kremer, private employee, born at Luxembourg, on the 19th of March 1977, residing professionally at L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter;

c) Maître Christophe Antinori, lawyer at the Court, born at Woippy (France), on the 8th of September 1971, residing professionally at L-2330 Luxembourg, 140, boulevard de la Pétrusse.

3.- The following has been appointed as statutory auditor:

The company TRUSTCONSULT LUXEMBOURG S.A., having its registered office at L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter, R.C.S. Luxembourg section B number 86.995.

4.- The Company's registered office shall be at L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.

5.- The term of office of the directors and the statutory auditor shall be for six years.

6.- The Board of Directors is authorized to delegate the daily management of the company to one or more of its members.

*Declaration*

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in French, followed by an English version. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the French and the English text, the French version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up at Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read in the language of the persons appearing, all of whom are known to the notary by their surnames, Christian names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with the notary the present deed.

Signé: C. Bühlmann, C. Kremer, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 30 septembre 2005, vol. 534, fol. 11, case 4. – Reçu 310 euros.

*Le Receveur ff. (signé): C. Bentner.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 5 octobre 2005.

J. Seckler.

(087940.3/231/266) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2005.

**TOPOS HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 109.857.

—  
EXTRAIT

Suite à la réunion du conseil d'administration du 2 septembre 2005, Monsieur Karim Van den Ende a été désigné en qualité d'administrateur-délégué de la société avec tout pouvoir pour engager valablement la société par sa seule signature pour les affaires de gestion journalière pour un terme expirant à l'assemblée générale ordinaire de 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 septembre 2005.

*Le Conseil d'administration*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2005, réf. LSO-BI01304. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(085853.3/850/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2005.

**ALLIANCE SANTE PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 51.280.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires de la Société tenue le 26 septembre 2005 que:

1. le mandat des administrateurs est renouvelé jusqu'au jour de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2005;

2. la composition du conseil d'administration est la suivante:

- M. Stefano Pessina, ingénieur, demeurant au 44, boulevard d'Italie, 98000 Monaco;
- Mme Ornella Barra, pharmacienne, demeurant au 44, boulevard d'Italie, 98000 Monaco;
- M. Jean-Paul Goerens, maître en droit, demeurant au 5, bd Royal, L-2449 Luxembourg;
- Mme Simone Retter, maître en droit, demeurant au 14, rue Erasme, L-1468 Luxembourg.

3. le mandat du commissaire aux comptes EURAUDIT, S.à r.l. est renouvelé jusqu'au jour de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2005.

Luxembourg, le 26 septembre 2005.

Pour extrait conforme

*Pour le conseil d'administration*

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2005, réf. LSO-BI06178. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(085807.3/312/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2005.

---

**ANTONIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 756.075,25.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R. C. Luxembourg B 57.334.

—  
Il résulte de la décision de l'Associé Unique tenue au siège social en date du 13 juillet 2005 de «La société» que l'associé unique a pris les décisions suivantes:

1. Election du nouveau Gérant pour une durée illimitée:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

2. Démission du Gérant suivant:

M. Antonie Marius Kooren

3. Le siège de la société est transféré du 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg à partir du 13 juillet 2005.

4. Suite à la cession de parts intervenue en date du 13 juillet 2005 entre M. Antonie Marius Kooren et EQ Deelnemingen (Curacao) N.V. les 30,500 parts sociales de la Société sont réparties comme suit:

- EQ Deelnemingen (Curacao) N.V. Pietermaai 15, Curacao, Antilles Néerlandaises, 30,500 parts sociales sans désignation de valeur nominale.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*ANTONIE, S.à r.l.*

*MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.*

*Gérant*

*Signatures*

Enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2005, réf. LSO-BG11712. – Reçu 14 euros.

(085809.3/683/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2005.

---